

## Groupes de discussion sur la refonte des bulletins de vote

### Rapport final

Préparé pour :  
Élections Canada

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez envoyer  
un courriel à : [info@elections.ca](mailto:info@elections.ca)

Septembre 2018

*Préparé par :*



This report is also available in English.



## ***Table des matières***

Sommaire.....	1
Introduction .....	5
Méthodologie .....	6
Caractéristiques de recherche.....	6
Bulletins de vote évalués par les participants .....	6
Procédure d'examen des bulletins de vote .....	7
Résultats détaillés .....	9
Commentaires sur le bulletin actuel.....	9
Préférences de caractéristiques des bulletins de vote .....	10
Autres changements à envisager pour améliorer les bulletins de vote .....	13
Annexes .....	14
Annexe 1: Instruments de recherche.....	15
Annexe 2 : Caractéristique des participants .....	41
Annexe 3 : Modèles de bulletin de vote utilisés pour les groupes de discussion et les entrevues .....	44
Annexe 4 : Commentaires sur les modèles de bulletin de vote utilisés pour les groupes de discussion et les entrevues .....	49

## Sommaire

---

Élections Canada a mandaté Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) d'effectuer une recherche qualitative<sup>1</sup> afin d'évaluer les caractéristiques des modèles de bulletin de vote. Les résultats de recherche appuieront la refonte des bulletins de vote pour les prochains scrutins.

Cette recherche regroupait six groupes de discussion, et onze entrevues exhaustives en personne ont été menées auprès d'électeurs admissibles (tous des citoyens canadiens âgés de plus de 18 ans) faisant partie des groupes suivants :

- la population générale;
- les personnes ayant une déficience physique;
- les personnes ayant une déficience visuelle;
- les personnes ayant une déficience cognitive.

La recherche a été effectuée en français à Montréal et en anglais à Toronto. Trois groupes de discussion de 90 minutes chacun ont été menés dans chaque ville, parmi lesquels on retrouvait des membres de chacun des groupes suivants : la population générale, les personnes ayant une déficience physique et les personnes ayant une déficience visuelle. Des entrevues en profondeur de 45 minutes ont été réalisées auprès des personnes ayant une déficience cognitive — six à Montréal et cinq à Toronto. La recherche a été menée du 22 au 25 mai 2018.

Les caractéristiques des modèles de bulletin de vote évaluées étaient notamment la taille, l'utilisation de tirets et de points, l'utilisation d'ombrage pour le contraste et l'utilisation de majuscules pour le nom de famille des candidats. Les participants des groupes de discussion ont évalué la maniabilité, la clarté et la lisibilité de ces caractéristiques, le cas échéant.

### Préférences pour les caractéristiques des bulletins de vote

**Taille des bulletins de vote :** Les participants ont indiqué presque à l'unanimité que la plus grande taille du bulletin de vote proposé le rendait plus facile à utiliser. La raison la plus évoquée pour expliquer ce choix était que la grande taille de la police facilitait la lecture du bulletin de vote, un élément souligné plus particulièrement par les personnes ayant une déficience visuelle.

**Points et tirets :** Questionnés à savoir si c'étaient les points ou les tirets qui facilitaient la compréhension du bulletin de vote, presque tous les participants ont indiqué préférer les tirets. Les participants l'expliquaient fréquemment en disant que les tirets attiraient plus facilement leur attention, tandis que les points étaient « gênants » ou « déconcertants », ce qui les empêchait de se concentrer sur le nom des candidats et des partis politiques.

---

<sup>1</sup> Cette recherche était de nature qualitative et non quantitative. À ce titre, les résultats ont donné une indication des opinions des participants au sujet des questions à l'étude, mais il ne faut pas les généraliser à toute la population des membres du public ou des membres des segments de publics cibles.

**Ombrage et contraste :** Les opinions étaient plus partagées en ce qui concerne les préférences d'ombrage et de contraste. Les participants qui préféraient la trame de fond noire mentionnaient que le contraste leur permettait de se concentrer sur le texte, tandis que ceux qui choisissaient la trame de fond grise expliquaient leur préférence en mentionnant que c'était plaisant à regarder et que cela leur permettait de se concentrer sur le nom des candidats et des partis politiques. Il n'y avait pas de consensus parmi les participants ayant indiqué une préférence pour le gris : certains préféraient un ombrage de trame de fond de 50 %, tandis que d'autres préféraient un ombrage de trame de fond de 30 %.

**Nom de famille du candidat en lettres majuscules :** En ce qui concerne la mise en forme des noms de famille contenant plus d'une lettre majuscule (MacDonald, par exemple), la plupart des participants ont indiqué avoir une préférence pour la version entièrement en majuscules. Pour le nom de famille du candidat fictif présenté dans les bulletins de vote évalués, « MacAlhane », les participants montraient une préférence pour la mise en forme « MACALHANEY » par rapport à « MacALHANEY », car ils préféraient l'uniformité de la police de caractères. Ceux qui ont préféré l'utilisation de minuscules, soit « MacALHANEY », ont justifié leur choix en expliquant que cette mise en forme reflétait la bonne graphie du nom.

**Préférences des groupes de personnes ayant une déficience :** À une exception près, les membres de la population générale étaient moins enclins que les membres des groupes de personnes ayant une déficience à exprimer une nette préférence de caractéristiques des modèles de bulletin de vote. L'exception touchait l'utilisation de points par rapport à celle de tirets autour des noms des candidats et des partis politiques. Les participants de tous les segments de publics cibles ont exprimé une nette préférence pour les tirets.

### **Autres modifications à prendre en considération pour améliorer le bulletin de vote**

Lorsqu'il a été question des modifications supplémentaires qu'Élections Canada pourrait apporter à la conception du bulletin de vote pour le simplifier, les participants ont fréquemment formulé les suggestions indiquées ci-dessous.

- Faire ressortir le cercle sur le bulletin de vote, par exemple, ajouter une bordure ou un cadre d'une couleur différente, faire ressortir un cercle blanc pur sur un arrière-plan entièrement noir ou encore déplacer le cercle plus près du nom des candidats.
- Agrandir la taille de la police des noms des partis politiques.
- Uniformiser l'écriture du nom de famille des candidats en utilisant des majuscules.
- Ajouter le logo du parti à côté du nom du candidat.
- Améliorer le contraste entre le texte noir et l'arrière-plan blanc.
- Diminuer le nombre de tirets ou de points.

Les participants ont également offert les suggestions ci-dessous, mais de façon moins fréquente que celles qui sont susmentionnées.

- Ne pas mettre près l'un de l'autre les noms de partis semblables, par exemple « Conservateur » et « Communiste ».

- Mettre une ligne continue plutôt que des tirets autour des noms des candidats et des partis politiques.
- Utiliser un papier plus lourd pour rendre le bulletin de vote plus facile à tenir.
- Ajouter des plis préformés au bulletin de vote pour le rendre plus facile à plier.
- Supprimer tous les tirets et les points.
- Ajouter les couleurs des partis.

**Renseignements supplémentaires :**

Valeur du contrat :

La valeur du contrat était de 78 831,06 \$, TVH incluse.

Énoncé de neutralité politique :

En ma qualité de cadre supérieure de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les produits livrés sont en tout point conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique qui sont décrites dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences de partis politiques, les positions vis-à-vis de l'électorat ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.



Alethea Woods  
Présidente  
Phoenix Strategic Perspectives Inc.



## Introduction

---

Élections Canada modernise les processus de production et d'impression des bulletins de vote à des fins opérationnelles. Cette modernisation lui donne l'occasion de réfléchir aux modifications pouvant être apportées à la conception des bulletins de vote afin d'améliorer l'accessibilité aux scrutins. Par conséquent, EC a mandaté Phoenix SPI de mener une recherche qualitative à l'appui de ces efforts.

Toutes les modifications proposées à la conception des bulletins de vote sont conformes à la *Loi électorale du Canada* et elles conservent les fonctions de sécurité actuelles. Voici les modifications envisagées pour les prochaines élections générales fédérales :

- Élargir les bulletins de vote de deux pouces et utiliser une plus grande police pour les noms des candidats et des partis politiques.
- Utiliser des tirets plutôt que des points.
- Varier les degrés d'ombrage.
- Utiliser les majuscules seulement pour les noms de famille des candidats.

La recherche sur l'opinion publique qualitative a été menée pour évaluer les répercussions possibles des modifications sur les électeurs, notamment les personnes ayant une déficience visuelle, physique ou cognitive. L'objectif précis de cette recherche était de recueillir les opinions quant à la maniabilité, la clarté et la lisibilité des bulletins de vote, comme suit :

- *Maniabilité* : Les bulletins de vote qui comptent deux pouces de plus en largeur peuvent poser des problèmes pour certains électeurs au moment de voter, notamment pour plier le bulletin de vote de la manière prescrite.
- *Clarté* : Certains électeurs pourraient trouver difficile de voter à la suite des modifications apportées au bulletin de vote, notamment si les points sont plus pâles et ne remplissent pas de façon efficace l'espace blanc qui suit le nom du candidat.
- *Lisibilité* : Certains électeurs pourraient trouver difficile de lire le nom des candidats ou des partis politiques à la suite des modifications apportées au bulletin de vote, notamment en raison d'un contraste de couleur gênant lorsque la trame de fond et les points sont plus pâles.

Élections Canada se servira des résultats de recherche dans le but de sélectionner, pour les prochains scrutins, une conception des bulletins de vote qui permettra d'accroître l'accessibilité pour les électeurs canadiens, y compris ceux ayant des déficiences physiques, visuelles ou cognitives. Élections Canada aimerait mettre les nouveaux bulletins de vote à l'essai lors d'une élection partielle, à l'automne 2018.

## Méthodologie

---

Afin d'atteindre ces objectifs, six groupes de discussion, et onze entrevues exhaustives<sup>2</sup> en personne ont été menés auprès d'électeurs admissibles (tous des citoyens canadiens âgés de plus de 18 ans) faisant partie des groupes suivants :

- la population générale;
- les personnes ayant une déficience physique;
- les personnes ayant une déficience visuelle;
- les personnes ayant une déficience cognitive.

La recherche a été effectuée en français à Montréal et en anglais à Toronto.

### Caractéristiques de recherche

Un groupe de discussion a été mené dans chaque ville avec trois groupes : la population générale, les personnes ayant une déficience physique et les personnes ayant une déficience visuelle. Les groupes de discussion ont duré environ 90 minutes chacun. L'âge, le sexe et le niveau d'éducation des membres de chaque groupe étaient variés. Le taux de participation était élevé, sept à dix participants étant présents à chaque séance du groupe de discussion.

En plus des groupes de discussion, six entrevues en personne ont été menées à Montréal auprès de personnes ayant une déficience cognitive, ainsi que cinq à Toronto. Les entrevues ont duré environ 45 minutes chacune.

La recherche a été menée du 22 au 25 mai 2018. Au total, 63 particuliers ont participé à cette recherche. Les membres de la population générale ont reçu une rétribution de 100 \$ et les membres des groupes de personnes ayant une déficience en ont reçu une de 150 \$<sup>3</sup>. Voir l'annexe 1 pour consulter le questionnaire de sélection utilisé et l'annexe 2 pour la description des caractéristiques des participants à la recherche.

Les principaux modérateurs pour la présente étude étaient Alethea Woods et Philippe Azzie. Alethea a présidé les séances et mené les entrevues à Toronto, en anglais. Philippe a présidé les séances et mené les entrevues à Montréal, en français. Ils ont tous deux contribué à la rédaction du rapport final.

### Bulletins de vote évalués par les participants

Huit bulletins de vote ont été utilisés pour évaluer différents éléments de conception. Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des huit modèles de bulletin de vote. Les images sur les bulletins de vote figurent à l'annexe 3.

---

<sup>2</sup> Cette recherche étant de nature qualitative, les résultats obtenus donnent un aperçu de l'opinion des participants sur les questions explorées, mais il est impossible de les généraliser à toute la population des membres de la population générale ou des membres des groupes de personnes ayant une déficience.

<sup>3</sup> La prime plus élevée pour les participants ayant une déficience tenait compte du fait que ces participants pouvaient avoir à payer davantage de frais pour assister aux séances de recherche, notamment pour leur transport.

Tableau 1 : Modèles évalués des bulletins

Numéro du bulletin de vote	Noms de famille en majuscules	Ombrage								
		Trame de fond (%)			Points (%)			Tirets (%)		
		100	50	30	100	50	30	100	50	30
<b>Bulletin 1</b>	✓	✓			✓					
<b>Bulletin 2</b>		✓			✓					
<b>Bulletin 3</b>	✓		✓		✓					
<b>Bulletin 4</b>	✓		✓			✓				
<b>Bulletin 5</b>	✓	✓						✓		
<b>Bulletin 6</b>	✓			✓				✓		
<b>Bulletin 7</b>	✓			✓						✓
<b>Bulletin 8</b>	✓		✓					✓		

### Procédure d'examen des bulletins de vote

Dans chaque groupe de consultation et chaque entrevue, on a demandé aux participants d'examiner chacun des huit bulletins de vote qui figurent au tableau 1. Les bulletins de vote étaient présentés en deux ensembles distincts, formés de quatre bulletins de vote. L'ensemble 1 comprenait les bulletins 1 à 4, et l'ensemble 2, les bulletins 5 à 8. La principale différence entre les deux ensembles de bulletins de vote était la suivante : les bulletins de vote du premier ensemble contenaient des points et ceux du deuxième ensemble contenaient des tirets. On trouvera les guides pour les groupes de discussion et les entrevues à l'annexe 1.

La procédure ci-dessous a été appliquée pour la présentation des bulletins de vote :

- On a alterné l'ordre des ensembles (points : bulletins 1-4; tirets : bulletins 5-8) dans les groupes de discussion et les entrevues afin que certains groupes ou entrevues commencent par examiner l'ensemble 1 et que les autres se penchent d'abord sur l'ensemble 2.
- Les participants ont dû remplir le premier bulletin de vote examiné dans chaque groupe/entrevue (c'est-à-dire, bulletin 1 ou bulletin 5, selon l'ensemble présenté en premier) comme s'ils allaient voter. Plus précisément, on leur a donné un bulletin de vote plié, on leur a demandé de choisir un des candidats fictifs sur le bulletin de vote en mettant un X dans le cercle correspondant au nom du candidat, puis on leur a demandé de le plier à nouveau et de le placer devant eux.
- Après la discussion portant sur le premier bulletin de vote, les participants ont dû examiner successivement les trois autres bulletins de vote de chaque ensemble. Les participants ayant une déficience visuelle devaient remplir chacun de ces bulletins de vote en choisissant un candidat fictif tandis que les autres participants devaient simplement passer en revue les bulletins sans les remplir.

- Après l'examen des bulletins du premier ensemble, on a demandé aux participants de désigner la version des quatre modèles qui était la plus facile à lire et à utiliser, en mettant l'accent sur les caractéristiques de conception propres à ces modèles de bulletin de vote en particulier.
- Ensuite, la même procédure a été appliquée au deuxième ensemble<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> La seule différence dans l'examen des bulletins du deuxième ensemble tenait au fait qu'on a demandé aux participants de remplir le premier bulletin de l'ensemble sans le plier.

## Résultats détaillés

---

### Commentaires sur le bulletin actuel

Avant de montrer aux participants les modèles de bulletins de vote comportant les nouvelles caractéristiques, on leur a donné un exemple de bulletin de vote utilisé actuellement pour voter dans le cadre des élections fédérales.

#### **Connaissance largement répandue du bulletin de vote fédéral actuel**

La plupart des participants, y compris une majorité de participants dans chaque groupe de consultation, ont indiqué qu'ils connaissaient bien le bulletin de vote.

#### **Caractéristiques du bulletin actuel remarquées par les participants**

Les caractéristiques particulières du bulletin de vote actuel énumérées ci-dessous ont suscité des commentaires des participants :

- *Noms des candidats et noms des partis politiques* – Voici certains commentaires reçus sur ces éléments :
  - Les noms des candidats et des partis politiques ne sont pas de la même taille.
  - Le nom de famille du candidat figure en premier.
  - Les noms de famille des candidats sont en majuscules.
  - La taille de la police est trop petite. Les personnes ayant une déficience visuelle étaient plus susceptibles de formuler des commentaires selon lesquels la taille de la police était trop petite.
- *Texte noir sur fond blanc* : Certains participants ont déclaré que le contraste entre le texte en noir et le fond blanc n'était pas assez saisissant. Les personnes ayant une déficience visuelle étaient plus susceptibles d'émettre ce commentaire.
- *Points noirs* : L'utilisation de points noirs a généralement suscité des commentaires négatifs et des questions. En général, les critiques portaient sur la perception selon laquelle les points constituent une distraction et nuisent à la capacité de lire le texte, tandis que les questions portaient sur leur raison d'être. Certains ont observé que le nombre de points qui entourent les noms des candidats et des partis politiques varie, et certaines personnes ont fait valoir qu'on semble insister davantage sur les noms entourés d'un plus grand nombre de points par rapport à ceux pour lesquels le nombre de points est inférieur<sup>5</sup>. Les personnes ayant une déficience visuelle étaient plus susceptibles d'émettre des commentaires selon lesquels les points constituaient une distraction.
- *Cercle blanc où inscrire son choix* : Les commentaires sur ce point ont porté sur la taille du cercle; il était grand pour certains, tandis qu'il n'était pas assez grand pour des personnes ayant une déficience physique, visuelle ou cognitive.

Même si personne n'a émis de commentaires sur la taille du bulletin de vote actuel quand on a demandé aux participants ce qu'ils avaient remarqué à propos du bulletin de vote, des participants ont fait remarquer que la police de caractères et les cercles blancs devraient être plus grands (voir la proposition ci-dessous).

---

<sup>5</sup> Ce qui sous-entend que le nom de ces candidats est plus visible sur le bulletin de vote.

### **Proposition pour améliorer le bulletin de vote**

Les participants ont présenté différentes propositions pour améliorer le bulletin de vote dont on se sert actuellement dans les élections fédérales. Les éléments suivants ont été régulièrement mentionnés par les participants :

- Retirer les points noirs (suggéré surtout par les personnes ayant une déficience visuelle).
- Augmenter la taille de la police de caractères (suggéré surtout par les personnes ayant une déficience visuelle).
- Utiliser le caractère gras.
- Améliorer les contrastes entre le texte en noir et le fond blanc (suggéré surtout par les personnes ayant une déficience visuelle).
- Ajouter les logos des partis.

De plus, les participants ont fait les suggestions ci-dessous, mais moins fréquemment que les suggestions précédentes :

- Augmenter la taille de la police des noms des partis politiques pour qu'elle soit de la même taille que celle des noms des candidats<sup>6</sup>.
- Ajouter les photos des candidats.
- Ajouter les couleurs du parti politique.
- Ajouter le texte en braille.
- Désigner les candidats par leur prénom suivi du nom de famille.
- Écrire les noms des candidats de façon uniforme (le nom et le prénom en majuscules ou seule la première lettre du prénom et du nom de famille en majuscule).
- Utiliser un papier plus lourd.
- Agrandir la taille du bulletin de vote.
- Donner le choix de marquer le bulletin de vote du côté gauche.

On compte aussi un certain nombre de suggestions visant à améliorer l'expérience du vote, mais elles ne se rapportent pas directement au bulletin de vote<sup>7</sup>.

### **Préférences de caractéristiques des bulletins de vote**

Cette section fait référence aux préférences exprimées par les participants en ce qui concerne les caractéristiques des modèles de bulletin de vote. Il s'agit notamment de leurs perceptions quant à la taille des bulletins de vote, à l'utilisation de points ou de tirets, à l'ombrage et au contraste ainsi qu'à l'utilisation de majuscules pour l'écriture des noms de famille des candidats.

À une exception près, les membres de la population générale étaient moins enclins que les membres des groupes de personnes ayant une déficience à exprimer une nette préférence pour ce qui est des caractéristiques des modèles de bulletin de vote.

---

<sup>6</sup> Les participants ont observé que la taille de la police des partis auxquels les candidats sont affiliés est plus petite que la taille de la police des noms des candidats.

<sup>7</sup> Entre autres suggestions, placer une photo des candidats dans l'isoloir, fixer le bulletin sur une planchette à pinces pour le maintenir en place et opter pour le vote électronique (comme au niveau municipal au Canada) ou établir le vote en ligne.

L'exception touchait l'utilisation de points par rapport à celle de tirets autour des noms des candidats et des partis politiques; les tirets obtenaient nettement la faveur.

Notez que les commentaires détaillés de la rétroaction reçue sur les modèles de bulletin de vote lors des groupes de discussion et des entrevues se trouvent à l'annexe 4.

## 1. Taille des bulletins de vote

### *Préférence presque unanime pour les bulletins de vote agrandis*

Les participants ont indiqué presque à l'unanimité que la taille du bulletin de vote proposé le rendait plus facile à utiliser. La raison la plus évoquée était que la grande taille de la police facilite la lecture du bulletin de vote, un élément souligné plus particulièrement par les personnes ayant une déficience visuelle. On a également soulevé le fait que les plus grands bulletins de vote se manipuleraient, se tiendraient et se plieraient plus facilement. Il s'agit d'un élément particulièrement souligné par les personnes ayant une déficience physique. Les participants qui ne trouvaient pas que l'agrandissement des bulletins de vote faciliterait leur utilisation faisaient généralement partie de la population générale, qui ne trouvait pas l'agrandissement nécessaire. Tous les participants, nonobstant leur opinion, ont indiqué qu'ils seraient en mesure de remplir et de remettre les bulletins de vote eux-mêmes.

## 2. Points et tirets

### *Préférence presque unanime pour les tirets au lieu des points*

Questionnés à savoir si ce sont les points ou les tirets qui facilitaient la compréhension du bulletin de vote, presque tous les participants ont indiqué préférer les tirets. Ce n'est pas surprenant étant donné que les participants ont régulièrement critiqué l'utilisation des points lors de leur examen des bulletins de vote des élections fédérales et de l'ensemble<sup>1</sup> des bulletins évalués. Les points ont été dits « gênants » ou « déconcertants » et il a été souligné qu'ils empêchaient de se concentrer sur le nom des candidats et des partis politiques. Cet aspect était plus susceptible d'être soulevé ou particulièrement souligné par des personnes ayant une déficience visuelle ou cognitive.

En expliquant leur préférence pour les tirets par rapport aux points, les participants avaient tendance à relever le même thème : les tirets attirent l'attention sur le texte, soit le nom des candidats et leur appartenance politique, alors que les points attirent l'attention sur les points en tant que tels. Bref, l'utilisation de tirets semblait permettre de se concentrer sur le texte en donnant au bulletin de vote une apparence plus « légère », plus « aérée ». En revanche, l'utilisation de points semble donner aux bulletins de vote une apparence « lourde », « comprimée » ou « chargée », qui « congestionne » le texte. Enfin, certains participants ont indiqué préférer les tirets aux points parce qu'ils semblent plus « professionnels » et, par conséquent, plus appropriés pour des bulletins de vote.

Les quelques participants qui préféraient les points aux tirets ont expliqué que les points les aidaient à se concentrer sur le texte. Un participant a indiqué être indifférent, soulignant que l'ombrage était un élément plus important et que, tant qu'un ombrage plus clair était utilisé, l'inclusion de points ou de tirets lui importait peu.

### 3. Ombrage et contraste

#### ***Opinions divisées concernant les préférences d'ombrage et de contraste***

En ce qui concerne les préférences d'ombrage et de contraste, les participants étaient clairs : le facteur déterminant relève d'une combinaison permettant de se concentrer sur le texte. Ainsi, bien que les participants aient eu, dans la plupart des cas, une préférence générale concernant l'ombrage, la combinaison des deux éléments importait davantage.

Généralement, la principale différence en ce qui a trait aux préférences concernait ceux qui préféraient la trame de fond noire « traditionnelle » et ceux qui préféraient une trame de fond gris clair. Ceux qui préféraient la trame de fond noire ont expliqué que le contraste permettait de mieux se concentrer sur le texte. Bon nombre de participants ont suggéré que l'utilisation du noir donnait une apparence plus « professionnelle » ou « officielle », notant parfois que les ombrages de gris semblaient délavés ou donnaient l'impression qu'il s'agissait d'une photocopie ou d'une ébauche de bulletin de vote. Les participants qui préféraient la trame de fond grise avaient tendance à expliquer qu'elle était plus facile à regarder et qu'elle permettait de se concentrer sur les noms des candidats et des partis politiques. Cela dit, il n'y avait pas de consensus sur le gris à utiliser pour l'ombrage. La plupart des participants préféraient un ombrage de trame de fond de 50 %, tandis que d'autres préféraient un ombrage de trame de fond de 30 %.

Outre les préférences générales de l'ombrage de la trame de fond, trois autres éléments valent la peine d'être soulignés. Tout d'abord, bien des participants ont mentionné l'importance d'un bon contraste entre le noir du texte des noms de candidats et d'appartenances politiques et le fond blanc sur lequel le texte est écrit. On a souvent suggéré que le fond blanc avait l'air « trouble » ou « flou » et qu'il devrait être plus clair afin de veiller à ce que le texte noir ressorte clairement. Ensuite, nonobstant la préférence de points ou de tirets, l'ombrage de ces composantes du bulletin de vote ne devrait pas nuire à la lecture du texte (c'est-à-dire qu'il devrait être facile de se concentrer sur les noms des candidats et des partis politiques et de les lire). Finalement, les combinaisons des caractéristiques des modèles de bulletin de vote les plus susceptibles de refléter une préférence sont celles dont l'ombrage de la trame de fond correspond à celui des tirets ou des points.

Certains participants ont exprimé leur préférence pour les combinaisons dont l'ombrage de la trame de fond ne correspond pas à celui des points ou des tirets. Il s'agit des préférences suivantes :

- Parmi les participants ayant une déficience visuelle, certains ont exprimé une préférence pour l'ombrage de trame de fond de 100 % avec l'ombrage des tirets de 30 % ou l'ombrage de trame de fond de 50 % avec l'ombrage de tirets de 100 %.
- Un participant ayant une déficience cognitive a suggéré l'ombrage de trame de fond de 30 % avec l'ombrage de tirets de 100 %.
- Parmi les participants ayant une déficience physique, certains ont exprimé une préférence pour l'ombrage de trame de fond de 50 % avec l'ombrage des tirets de 30 %.

Ces combinaisons semblaient rendre les noms des candidats et des partis clairs et distincts, et, par conséquent, plus faciles à lire.

#### 4. Noms de famille des candidats entièrement en majuscules

##### *Préférence répandue pour les majuscules dans les noms de famille des candidats*

En ce qui concerne la mise en forme des noms de famille contenant plus d'une lettre majuscule (MacDonald, par exemple), la plupart des participants ont indiqué avoir une préférence pour la version entièrement en majuscules. Pour le nom de famille de la candidate fictive présentée dans les bulletins de vote évalués, « MacAlhaneY », les participants montraient une préférence pour la mise en forme « MACALHANEY » par rapport à « MacALHANEY », car ils préféraient l'uniformité de la police de caractères. Ceux qui avaient préféré l'utilisation de minuscules, soit « MacALHANEY », ont justifié leur choix en expliquant que cette mise en forme reflétait la bonne graphie du nom.

##### **Autres modifications à prendre en considération pour améliorer le bulletin de vote**

On a donné aux participants l'occasion de soulever d'autres changements que pourrait apporter Élections Canada à la conception des bulletins de vote pour en faciliter l'utilisation. Dans certains cas, les participants ont réitéré des suggestions énoncées plus tôt. Afin d'éviter la répétition, cette section porte sur les nouvelles suggestions offertes par les participants sur les bulletins de vote actuels. Les participants ont fréquemment émis les suggestions indiquées ci-dessous.

- Faire ressortir le cercle sur le bulletin de vote, par exemple, ajouter une bordure ou un cadre d'une couleur différente ou faire ressortir un cercle blanc pur sur un arrière-plan entièrement noir.
- Uniformiser l'écriture du prénom et du nom de famille des candidats en utilisant des majuscules.
- Diminuer le nombre de tirets ou de points, si possible.

Les participants ont également offert les suggestions ci-dessous, mais de façon moins fréquente que celles qui sont susmentionnées.

- Ne pas mettre près l'un de l'autre les noms de partis semblables, par exemple « Conservateur » et « Communiste ».
- Ajouter des plis préformés au bulletin de vote pour le rendre plus facile à plier.
- Rapprocher le cercle blanc des noms des candidats.
- Mettre une ligne continue plutôt que des tirets autour des noms des candidats et des partis politiques.

## **Annexes**

---

## Annexe 1 : Instruments de recherche

### Questionnaire de sélection

#### 1. Population générale

PRÉSENTATION : Bonjour, je m'appelle [NOM]. Je vous appelle de la part de Decision Point Research, une entreprise canadienne de recherche. Au nom du gouvernement du Canada, nous organisons une série de groupes de discussion dans votre région./INTRODUCTION: Hello, my name is [INSERT]. I'm calling from Decision Point Research, a Canadian research company. We're organizing a series of discussion groups on behalf of the Government of Canada with people in your area.

Préférez-vous continuer en français ou en anglais? / Would you prefer to continue in English or French?

[NOTE AU RECRUTEUR : POUR LES GROUPES FRANCOPHONES, SI UN PARTICIPANT PRÉFÈRE CONTINUER EN ANGLAIS, VEUILLEZ LUI RÉPONDRE COMME SUIT : « Unfortunately, we are looking for people who speak French to participate in this discussion group. We thank you for your interest. »/ POUR LES GROUPES ANGLOPHONES, SI UN PARTICIPANT PRÉFÈRE CONTINUER EN FRANÇAIS, VEUILLEZ LUI RÉPONDRE COMME SUIT : « Malheureusement, nous recherchons des gens qui parlent anglais pour participer à ces groupes de discussion. »]

Les séances dureront une heure et demie, et les participants recevront une somme d'argent en échange de leur participation. Votre participation est entièrement volontaire. Nous voulons connaître votre opinion. Nous ne tenterons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de vous faire changer de point de vue. La discussion prendra la forme d'une table ronde qu'animerait un professionnel de la recherche et à laquelle prendront part jusqu'à dix participants. Toutes les opinions demeureront anonymes et ne serviront qu'aux fins de recherche, conformément aux lois visant à protéger votre vie privée.

[NOTE AU RECRUTEUR : EN CAS DE QUESTIONS CONCERNANT LES LOIS SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE, RÉPONDEZ : « Les renseignements recueillis dans le cadre de la recherche sont assujettis aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales applicables sur la protection de la vie privée. »]

Aimeriez-vous participer à cette étude?

Oui	POURSUIVRE
Non	REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

Avant de vous inviter, je dois vous poser quelques questions pour garantir une bonne diversité de participants. Il me faudra cinq minutes pour vous poser ces questions. Me permettez-vous de continuer?

Oui	POURSUIVRE
Non	REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL



5. Avez-vous déjà participé à une séance de groupe de discussion ou à une entrevue sur un sujet préétabli et pour laquelle vous avez reçu de l'argent en échange de votre participation?

Oui  
Non

PASSER À LA Q9

6. À quand remonte votre dernière participation à une séance de groupe de discussion ou à une entrevue de ce genre? [NE PAS LIRE LA LISTE À MOINS QUE CE NE SOIT NÉCESSAIRE; INSCRIRE LA RÉPONSE]

Il y a moins de six mois

REMERCIER/METTRE FIN

Il y a plus de six mois mais moins de deux ans

POURSUIVRE

Il y a deux ans ou plus

PASSER À LA Q8

7. Lors des séances de discussion ou des entrevues auxquelles vous avez pris part, quels étaient les principaux sujets de discussion?

INSCRIRE LES SUJETS DE DISCUSSION : \_\_\_\_\_.

REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL S'IL ÉTAIT QUESTION DU  
PROCESSUS DE VOTE OU DES ÉLECTIONS

8. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

Moins de cinq

Cinq ou plus

REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

9. Les participants seront invités à regarder certaines choses, à rédiger de brefs commentaires et à exprimer leurs opinions devant les autres. Seriez-vous à l'aise de faire cela?

Oui  
Non

POURSUIVRE

REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

10. La séance de discussion sera enregistrée sur support audio ou vidéo. Ces enregistrements nous aideront à analyser les données recueillies et à rédiger un rapport. Les résultats des discussions seront regroupés dans le même rapport de recherche et les participants ne seront identifiés d'aucune façon. Ni votre nom ni vos commentaires ne figureront dans le rapport de recherche. Est-ce que cela vous convient?

Oui  
Non

POURSUIVRE

REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

11. Des représentants du gouvernement du Canada qui ont pris part au projet pourraient observer le déroulement de la séance. Cependant, ils ne participeront pas à la discussion et ne connaîtront pas votre nom. Est-ce que cela vous convient?

Oui  
Non

POURSUIVRE  
REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

**[PASSER À LA PARTIE B : INVITATION À PARTICIPER]**

## 2. Personnes handicapées

PRÉSENTATION : Bonjour, je m'appelle [NOM]. Je vous appelle de la part de Decision Point Research, une entreprise canadienne de recherche. Au nom du gouvernement du Canada, nous organisons une série de groupes de discussion dans votre région.

Préférez-vous continuer en français ou en anglais?/Would you prefer to continue in English or French?

[NOTE AU RECRUTEUR : POUR LES GROUPES FRANCOPHONES, SI UN PARTICIPANT PRÉFÈRE CONTINUER EN ANGLAIS, VEUILLEZ LUI RÉPONDRE COMME SUIT : « Unfortunately, we are looking for people who speak French to participate in this discussion group. We thank you for your interest. »/ POUR LES GROUPES ANGLOPHONES, SI UN PARTICIPANT PRÉFÈRE CONTINUER EN FRANÇAIS, VEUILLEZ LUI RÉPONDRE COMME SUIT : « Malheureusement, nous recherchons des gens qui parlent anglais pour participer à ces groupes de discussion. »]

Votre ménage compte-t-il une personne âgée d'au moins 18 ans et qui a une déficience visuelle, une déficience physique qui entrave sa mobilité ou une déficience cognitive? Si oui, puis-je parler à cette personne?

Non	REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL
Oui	
Même personne	POURSUIVRE
Autre personne	1. DEMANDER À PARLER À CETTE PERSONNE; RÉPÉTER LA PRÉSENTATION 2. PASSER À LA Q1
Non disponible	FIXER UN RENDEZ-VOUS

1. Plusieurs groupes de discussion, de même que des entrevues, seront menés avec des personnes handicapées. Pourriez-vous m'indiquer si vous avez une déficience physique, visuelle ou cognitive?

Physique	[GROUPE DE DISCUSSION]
Visuelle	[GROUPE DE DISCUSSION]
Cognitive	[ENTREVUE]

[RENSEIGNEMENTS POUR LE RECRUTEUR; À COMMUNIQUER AU BESOIN]

- Une déficience physique peut comprendre une mobilité, une flexibilité ou une dextérité réduite ainsi que des douleurs entraînant des difficultés à marcher, à utiliser des escaliers, à utiliser ses mains ou ses doigts, ou à exécuter d'autres activités physiques.
- Les personnes malvoyantes ou partiellement voyantes sont également visées.
- Une déficience cognitive peut comprendre des problèmes d'apprentissage, de mémorisation ou de développement entraînant des difficultés d'apprentissage, de mémorisation ou de concentration.

2. [GROUPE DE DISCUSSION] La séance durera une heure et demie, et les participants recevront une somme d'argent en échange de leur participation. Votre participation est entièrement volontaire. Nous voulons connaître votre opinion. Nous ne tenterons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de vous faire changer de point de vue. La discussion prendra la forme d'une table ronde qu'animerait un professionnel de la recherche et à laquelle prendront part jusqu'à huit participants. Toutes les opinions demeureront anonymes et ne serviront qu'aux fins de recherche, conformément aux lois visant à protéger votre vie privée.

[ENTREVUE] L'entrevue se fera en personne et durera au plus 45 minutes. Les participants recevront une somme d'argent en échange de leur participation. Votre participation est entièrement volontaire. Nous voulons connaître votre opinion. Nous ne tenterons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de vous faire changer de point de vue. Toutes les opinions demeureront anonymes et ne serviront qu'aux fins de recherche, conformément aux lois visant à protéger votre vie privée.

Aimeriez-vous participer à cette étude?

Oui  
Non

POURSUIVRE  
REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

[NOTE AU RECRUTEUR : EN CAS DE QUESTIONS CONCERNANT LES LOIS SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE, RÉPONDEZ : « Les renseignements recueillis dans le cadre de la recherche sont assujettis aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales applicables sur la protection de la vie privée. »]

3. Avant de vous inviter, je dois vous poser quelques questions pour garantir une bonne diversité de participants. Il me faudra cinq minutes pour vous poser ces questions. Puis-je continuer?

Oui  
Non

POURSUIVRE  
REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

4. Inscrire le sexe selon vos observations. [RÉPARTITION 50/50]

Femme  
Homme

5. Est-ce que vous-même ou un membre de votre foyer ou de votre famille immédiate travaillez pour... [LIRE LA LISTE]

... un cabinet de recherche marketing, de relations publiques ou de publicité?  
... les médias (radio, télévision, journaux, magazines, etc.)?  
... un ministère ou un organisme fédéral ou provincial?  
... un parti politique?

Oui  
Non

REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL  
POURSUIVRE

[NOTE AU RECRUTEUR : QUAND VOUS INTERROMPEZ UN APPEL, DITES : *Merci de votre collaboration. Malheureusement, nous ne pouvons pas vous inviter à participer; nous avons déjà un nombre suffisant de répondants correspondant à votre profil.*]

[POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE]

6. Quelle est la nature de votre déficience physique? [INSCRIRE LE TYPE DE DÉFICIENCE/MALADIE ET LE CODE ASSOCIÉ]

Déficience/Maladie : \_\_\_\_\_

NE PAS LIRE

Déficience liée à la mobilité ou à l'agilité

Lésion cérébrale acquise

Paralysie cérébrale

Fibrose kystique (FK)

Sclérose en plaques (SEP)

Dystrophie musculaire

Lésion de la moelle épinière/spina-bifida

Autre [PASSER À LA Q7 SI VOUS N'ÊTES PAS CERTAIN DE L'ADMISSIBILITÉ DE LA PERSONNE]

[QUESTION À POSER EN CAS D'INCERTITUDE QUANT À L'ADMISSIBILITÉ DE LA PERSONNE]

7. Cette déficience entraîne-t-elle des difficultés à marcher, à utiliser des escaliers, à utiliser vos mains ou vos doigts, ou à accomplir d'autres types d'activités physiques?

Oui                    POURSUIVRE

Non                    PASSER À LA Q12/REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

[POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE]

8. Comment décririez-vous le niveau de votre déficience visuelle? [LIRE LA LISTE]

Personne partiellement voyante                    POURSUIVRE

Personne malvoyante                    POURSUIVRE

Personne aveugle au sens de la loi                    PASSER À LA Q12 / REMERCIER /  
INTERROMPRE L'APPEL

Personne aveugle                    PASSER À LA Q12                    REMERCIER /  
INTERROMPRE L'APPEL

9. Utilisez-vous une application de synthèse texte-parole\* sur un appareil personnel? [CATÉGORISER]

Oui

Non

[\*NOTE AU RECRUTEUR : CE PEUT ÊTRE UN STYLO QUI NUMÉRISE UN TEXTE ET LE RÉCITE, OU UNE APPLICATION UTILISÉE AUX MÊMES FINS SUR UN APPAREIL MOBILE.]

[POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE COGNITIVE]

10. Quelle est la nature de votre déficience cognitive? [INSCRIRE LE TYPE DE DÉFICIENCE/MALADIE ET LE CODE ASSOCIÉ]

Déficience/Maladie : \_\_\_\_\_

NE PAS LIRE

Autisme

Démence

Retard de développement

Déficience causée par un traumatisme crânien ou cérébral

Syndrome de Down

Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale

Syndrome de l'X fragile

Trouble d'apprentissage

Syndrome de Prader-Willi

Autre [PASSER À LA Q11 SI VOUS N'ÊTES PAS CERTAIN DE L'ADMISSIBILITÉ DE LA PERSONNE]

[QUESTION À POSER EN CAS D'INCERTITUDE QUANT À L'ADMISSIBILITÉ DE LA PERSONNE]

11. Cette déficience entraîne-t-elle des difficultés d'apprentissage, de mémorisation ou de concentration?

Oui

POURSUIVRE

Non

PASSER À LA Q12/REMERCIER/INTERROMPRE

L'APPEL

12. On nous a demandé de parler avec des participants de tous les âges. Puis-je savoir votre âge? INSCRIRE L'ÂGE : \_\_\_\_\_. [CATÉGORISER]

Moins de 18 ans

REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

18 à 24 ans

25 à 34 ans

35 à 44 ans

45 à 54 ans

55 à 64 ans

65 à 74 ans

Plus de 75 ans

REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL



19. Les participants seront invités à regarder certaines choses, à rédiger de brefs commentaires et à exprimer leurs opinions devant les autres. Seriez-vous à l'aise de faire cela?

Oui                                      POURSUIVRE  
Non                                        REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

20. La séance de discussion sera enregistrée sur support audio ou vidéo. Ces enregistrements nous aideront à analyser les données recueillies et à rédiger un rapport. Les résultats des discussions seront regroupés dans le même rapport de recherche et les participants ne seront identifiés d'aucune façon. Ni votre nom ni vos commentaires ne figureront dans le rapport de recherche. Est-ce que cela vous convient?

Oui                                        POURSUIVRE  
Non                                        REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

21. Des représentants du gouvernement du Canada qui ont pris part au projet pourraient observer le déroulement de la séance. Cependant, ils ne participeront pas à la discussion et ne connaîtront pas votre nom. Est-ce que cela vous convient?

Oui                                        POURSUIVRE  
Non                                        REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

**[PASSER À LA PARTIE B : INVITATION À PARTICIPER]**

## B. Invitation à participer

---

J'aimerais vous inviter [GROUPE DE DISCUSSION] à participer à une séance de discussion où vous pourrez échanger avec d'autres Canadiens de votre communauté dans le cadre d'une discussion animée/[ENTREVUE] à participer à une entrevue. [GROUPE DE DISCUSSION] La séance sera animée par un chercheur du cabinet de recherche sur l'opinion publique, Phoenix SPI./[ENTREVUE] L'entrevue sera menée par un chercheur du cabinet de recherche sur l'opinion publique, Phoenix SPI. La séance de discussion/l'entrevue se tiendra le [JOUR DE LA SEMAINE] [DATE], à [HEURE], au [LIEU]. [GROUPE DE DISCUSSION] La séance durera une heure et demie [90 minutes]/[ENTREVUE] La rencontre durera au plus 45 minutes. De plus, nous vous prions d'arriver 15 minutes à l'avance. Les participants recevront [AJUSTER LE MONTANT SELON LE GROUPE : 100 \$ ou 150 \$] pour leur participation. [PERSONNES HANDICAPÉES : Le lieu où se tiendra la séance de discussion est entièrement accessible aux personnes handicapées.]

Accepteriez-vous d'y participer?

Oui  
Non

REMERCIER/INTERROMPRE L'APPEL

Pourrais-je avoir votre adresse de courriel pour vous transmettre l'adresse où se tiendra la séance de discussion?

Oui : INSCRIRE L'ADRESSE DE COURRIEL : \_\_\_\_\_

Non, aucun problème. Avez-vous un crayon à la portée de la main pour prendre en note l'adresse où se tiendra la séance? La séance se tiendra à [INSÉRER L'ADRESSE], le [DATE], à [HEURE].

À votre arrivée, on vous demandera de présenter une pièce d'identité avec photo; n'oubliez donc pas d'en apporter une (par exemple, un permis de conduire). Si vous utilisez des lunettes pour lire, veuillez les apporter. Les participants seront invités à examiner certains documents en [FRANÇAIS/ANGLAIS] dans le cadre de la discussion.

Comme je l'ai mentionné, la séance sera enregistrée sur support audio ou vidéo aux fins de recherche, et des représentants de l'équipe de recherche du gouvernement du Canada en observeront le déroulement depuis une salle voisine. On vous demandera de signer un formulaire de consentement qui confirmera que vous acceptez d'être filmé pendant la séance. Seule l'équipe de recherche de Phoenix SPI utilisera les enregistrements, et ces derniers ne seront pas communiqués à d'autres parties. Tous les renseignements recueillis dans le cadre de la discussion en groupe demeureront anonymes et ne serviront qu'aux fins de recherche, conformément aux lois visant à protéger votre vie privée.

Puisque nous invitons peu de gens à la séance, votre participation est très importante pour nous. Si pour quelque raison que ce soit vous ne pouvez y participer, veuillez nous en aviser par téléphone pour que nous puissions vous remplacer. Vous pouvez nous joindre à notre bureau au [INSÉRER LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE]. Veuillez demander [INSÉRER LE NOM].

On vous téléphonera la veille de la séance pour confirmer votre présence. Afin que nous puissions vous joindre pour vous rappeler la tenue de la séance de discussion ou communiquer avec vous en cas de changements, pourriez-vous confirmer votre nom et vos coordonnées?

Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom de famille : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone (jour) : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone (soir) : \_\_\_\_\_

## Guide pour le groupe de discussion

### Introduction (5 minutes)

---

- Présentation de l'animateur ou de l'entreprise et mot de bienvenue pour les participants au groupe de discussion.
  - Merci de votre participation, votre présence est importante.
  - Ce soir, nous effectuons une recherche au nom d'Élections Canada. Élections Canada est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Élections Canada dirige et surveille de façon générale la tenue des élections et référendums fédéraux.
  - Nous souhaitons connaître votre opinion à propos des caractéristiques de conception possibles des nouveaux bulletins de vote.
  - La discussion durera au plus 1 heure et demie.
  - Si vous avez un téléphone cellulaire ou un autre appareil électronique, veuillez l'éteindre.
- Description du groupe de discussion.
  - Un groupe de discussion consiste en une « table ronde ».
  - Mon rôle consiste à animer la discussion en veillant à ce que nous nous en tenions au sujet prévu et au temps alloué.
  - Votre rôle est de partager vos opinions.
  - Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Il ne s'agit pas d'un examen de connaissances.
  - Toutes les opinions sont importantes et il est important de les respecter.
- Explications.
  - Vos commentaires seront traités en toute confidentialité. Nous n'attribuerons aucun commentaire aux participants. Notre rapport résumera les résultats des groupes de discussion. Aucun nom ne sera mentionné. Cela dit, veuillez éviter de fournir des renseignements permettant de vous identifier.
  - Vos réponses n'auront aucune incidence sur votre relation avec le gouvernement du Canada.
  - La séance est enregistrée sur support audio et vidéo. L'enregistrement sert à la rédaction du rapport (pour vérifier les commentaires). L'enregistrement demeurera en notre possession, et ne sera pas divulgué à des tiers sans votre consentement écrit.
  - Observateurs.
    - Des représentants d'Élections Canada observeront la séance de l'autre côté du miroir.
    - L'objectif est de superviser le processus de recherche et de voir vos réactions en direct.
- Des questions?
- Présentations : Veuillez dire votre prénom et faire part de l'un de vos intérêts.

### Réchauffement (5 minutes)

---

Comme je l'ai mentionné, ce soir, nous allons discuter des caractéristiques de conception des bulletins de vote.

1. Pour commencer, avez-vous déjà voté à une élection municipale, provinciale ou fédérale? DÉNOMBREMENT PAR NIVEAU Comment avez-vous trouvé votre expérience? SOYEZ BREF.

[POUR LES PERSONNES QUI N'ONT PAS VOTÉ :]

2. Il existe plusieurs raisons pour lesquelles les gens ne votent pas ou ne peuvent pas voter. Y a-t-il une raison précise pour laquelle vous n'avez pas voté? SOYEZ BREF.

### Examen des bulletins de vote (75 minutes)

---

Élections Canada envisage d'apporter des modifications aux bulletins de vote et aimerait obtenir vos commentaires à propos de différentes caractéristiques de conception. Ce soir, nous allons vous demander d'examiner huit bulletins de vote comportant différentes caractéristiques qui *pourraient* être utilisés pour les élections fédérales.

Avant de procéder, je vais vous montrer un exemple des bulletins de vote qui sont actuellement utilisés pour les élections fédérales. DISTRIBUER LES BULLETINS DE VOTE ACTUELS. LORSQUE TOUT LE MONDE A REÇU SON BULLETIN, MONTRER LE BULLETIN DE VOTE ET SOULIGNER LES CARACTÉRISTIQUES. MONTRER LES LOUPES POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE.

3. Combien d'entre vous connaissent bien ce bulletin de vote?
4. Que remarquez-vous à propos de ce bulletin de vote? Qu'est-ce qui ressort? SOYEZ BREF.

Sous-questions (au besoin) :

- Taille
- Poids du papier
- Lettres majuscules/minuscules
- Taille du cercle

5. Le cas échéant, quelles sont vos suggestions pour améliorer le bulletin de vote afin qu'il soit plus facile à utiliser? SOYEZ BREF.

Nous allons maintenant examiner des bulletins de vote qui présentent de nouvelles caractéristiques. Avant de procéder, veuillez me remettre le bulletin de vote que vous avez en main. RAMASSER LES BULLETINS DE VOTE ACTUELS.

Comme je l'ai mentionné, nous allons examiner huit bulletins de vote au total, soit deux ensembles de quatre bulletins de vote<sup>8</sup>. Voici le premier. DISTRIBUER LES BULLETINS DE VOTE PLIÉS ET LES CRAYONS. Nous allons l'appeler « bulletin de vote 1 » [VOIR L'ANNEXE]. Veuillez remplir le bulletin de vote comme si vous étiez en train de voter. Vous devez donc sélectionner l'un des candidats fictifs qui figurent sur le bulletin de vote en inscrivant un X dans le cercle correspondant au nom du candidat choisi. Par la suite, vous devez plier le bulletin de vote et le déposer devant vous. Lorsque tout le monde aura terminé, nous procéderons à une discussion de groupe sur ce bulletin de vote. ALLOUER UN MAXIMUM DE 10 MINUTES POUR LE PREMIER BULLETIN DE VOTE.

On dirait bien que vous avez tous terminé.

6. Avez-vous bien compris le bulletin de vote? Si non, qu'est-ce qui n'est pas clair?
7. Quelle est la première chose que vous avez remarquée à propos du bulletin de vote? Qu'est-ce qui s'est démarqué?

Sous-questions :

- Taille/largeur
- Poids du papier
- Police (taille, type, majuscules et minuscules)
- Taille du cercle
- Points
- [PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE] : sous-question à propos des dispositifs personnels, le cas échéant

8. Le texte est-il clair et facile à voir? Si non, qu'est-ce qui est difficile à lire ou à voir, et pourquoi?

Sous-questions :

- Police (taille, type, majuscules et minuscules)
- Points
- Ombrage/manque de contraste

9. Est-ce que c'était facile ou difficile de sélectionner un candidat? Qu'est-ce qui a été difficile?

Sous-questions concernant les « difficultés » :

- Le bulletin de vote s'est-il déplacé lorsque vous avez inscrit votre choix?
- Est-ce que c'était difficile de lire les noms des candidats et des partis? Si oui, pourquoi?
- [PERSONNES HANDICAPÉES] : Est-ce que c'était difficile d'inscrire un X pour indiquer votre choix sans dépasser les limites du cercle?

---

<sup>8</sup> Changer l'ordre des ensembles de bulletins de vote (point : bulletins 1 à 4; tirets : bulletins 5 à 8) pour chacun des groupes de discussion. Un groupe commence avec les points, le groupe suivant commence avec les tirets, et ainsi de suite.

10. Au moment de plier le bulletin de vote...

- a. est-ce que la manière de plier le bulletin de vote était claire? Si non, qu'est-ce qui n'était pas clair?
- b. est-ce que c'était facile ou difficile de plier le bulletin de vote? Qu'est-ce qui a été difficile?

11. [SI LE BULLETIN DE VOTE ÉTAIT DIFFICILE À PLIER] Comment pourrait-on simplifier cette tâche?

Passons maintenant au deuxième bulletin de vote de cet ensemble. Veuillez mettre le bulletin de vote 1 au centre de la table. Je vais les ramasser dans une minute, mais je vais d'abord distribuer le bulletin de vote 2. **DISTRIBUER LE BULLETIN DE VOTE 2 SANS LE PLIER.**

[GRAND PUBLIC ET PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE] Veuillez prendre quelques minutes pour examiner ce bulletin de vote en silence; nous procéderons ensuite à une discussion de groupe. **ALLOUER UN MAXIMUM DE 5 MINUTES POUR EXAMINER LE BULLETIN DE VOTE.**

[PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE] Veuillez remplir le bulletin de vote comme si vous étiez en train de voter. Ensuite, nous procéderons à une discussion de groupe sur le bulletin de vote. **ALLOUER UN MAXIMUM DE 5 MINUTES POUR EXAMINER LE BULLETIN DE VOTE.**

12. Quelle est la première chose que vous avez remarquée à propos de ce bulletin de vote? Qu'est-ce qui s'est démarqué?

Sous-questions :

- Lettres minuscules [BULLETIN 2 SEULEMENT]
- Points
- Ombrage/contraste

13. Le texte est-il clair et facile à voir? Si non, qu'est-ce qui est difficile à lire ou à voir, et pourquoi?

Sous-questions concernant les « difficultés » :

- Taille et type de police
- Lettres majuscules [NE PAS UTILISER CETTE SOUS-QUESTION POUR LE BULLETIN DE VOTE 2]
- Points
- Ombrage/contraste
- [PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE] : sous-question à propos des dispositifs personnels, le cas échéant

[UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE]

14. Est-ce que c'était facile ou difficile de sélectionner un candidat? Qu'est-ce qui a été difficile?

Passons maintenant au prochain bulletin de vote. RAMASSER LE BULLETIN DE VOTE PRÉCÉDENT. FAIRE DE MÊME POUR LES BULLETINS DE VOTE 3 ET 4. ALLOUER UN MAXIMUM DE 5 MINUTES POUR CHAQUE BULLETIN DE VOTE. POSER LES QUESTIONS 12 ET 13 [ET 14 POUR LES GROUPES QUI COMPRENNENT DES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE].

Maintenant que vous avez examiné les quatre premiers bulletins de vote... MONTRER LE CARTON<sup>9</sup> COMPRENANT LES BULLETINS DE VOTE 1 À 4 ET FAIRE CIRCULER AUTOUR DE LA TABLE.

15. Lequel de ces quatre bulletins de vote est le plus facile à lire et à utiliser? Pourquoi?

Sous-questions :

- Noms de famille dans le titre (pas toutes des lettres MAJUSCULES)
- Ombrage de la trame de fond
  - Bulletins 1 et 2 = 100 %
  - Bulletins 3 et 4 = 50 %
- Ombrage des points
  - Bulletins 1, 2 et 3 = 100 %
  - Bulletin 4 = 50 %

Passons maintenant au deuxième ensemble de bulletins de vote. S'ASSURER QUE LE PREMIER ENSEMBLE DE BULLETINS DE VOTE N'EST PLUS SUR LA TABLE. Voici le bulletin de vote 5, soit le premier bulletin de vote du deuxième ensemble. DISTRIBUER LE BULLETIN DE VOTE 5 SANS LE PLIER. Veuillez remplir le bulletin de vote comme vous l'avez fait pour le premier bulletin de vote de l'ensemble précédent. Lorsque tout le monde aura terminé, nous procéderons à une discussion de groupe sur ce bulletin de vote. ALLOUER UN MAXIMUM DE 10 MINUTES POUR LE PREMIER BULLETIN DE VOTE.

16. Avez-vous bien compris le bulletin de vote? Si non, qu'est-ce qui n'est pas clair?

17. Quelle est la première chose que vous avez remarquée à propos du bulletin de vote? Qu'est-ce qui s'est démarqué?

Sous-questions :

- Taille/largeur
- Poids du papier
- Police (taille, type, majuscules et minuscules)
- Taille du cercle
- Tirets/lignes
- [PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE] : sous-question à propos des dispositifs personnels, le cas échéant

---

<sup>9</sup> Carton bristol ou carton d'affichage comprenant les quatre bulletins de vote.

18. Le texte est-il clair et facile à voir? Si non, qu'est-ce qui est difficile à lire ou à voir, et pourquoi?

Sous-questions :

- Police (taille, type, majuscules et minuscules)
- Tirets/lignes
- Ombrage/manque de contraste

19. Est-ce que c'était facile ou difficile de sélectionner un candidat? Qu'est-ce qui a été difficile?

Sous-questions concernant les « difficultés » :

- Le bulletin de vote s'est-il déplacé lorsque vous avez inscrit votre choix?
- Est-ce que c'était difficile de lire les noms des candidats et des partis? Si oui, pourquoi?
- [PERSONNES HANDICAPÉES] : Est-ce que c'était difficile d'inscrire un X pour indiquer votre choix sans dépasser les limites du cercle?

Passons maintenant au prochain bulletin de vote de cet ensemble. Veuillez mettre le bulletin de vote 5 au centre de la table. Je vais les ramasser dans une minute, mais je vais d'abord distribuer le bulletin de vote 6. **DISTRIBUER LE BULLETIN DE VOTE 6 SANS LE PLIER.**

[GRAND PUBLIC ET PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE] Veuillez prendre quelques minutes pour examiner ce bulletin de vote en silence; nous procéderons ensuite à une discussion de groupe. **ALLOUER UN MAXIMUM DE 5 MINUTES POUR EXAMINER LE BULLETIN DE VOTE.**

[PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE] Comme vous l'avez fait pour les autres bulletins de vote, veuillez remplir ce bulletin-ci. Ensuite, nous procéderons à une discussion de groupe sur ce bulletin de vote. **ALLOUER UN MAXIMUM DE 5 MINUTES POUR EXAMINER LE BULLETIN DE VOTE.**

20. Quelle est la première chose que vous avez remarquée à propos de ce bulletin de vote? Qu'est-ce qui s'est démarqué?

Sous-questions :

- Caractères/noms des candidats
- Tirets/lignes
- Ombrage/contraste

21. Le texte est-il clair et facile à voir? Si non, qu'est-ce qui est difficile à lire ou à voir, et pourquoi?

Sous-questions concernant les « difficultés » :

- Taille de police
- Lettres majuscules
- Tirets/lignes
- Ombrage/contraste

- [PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE] : sous-question à propos des dispositifs personnels, le cas échéant

[UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE]

22. Est-ce que c'était facile ou difficile de sélectionner un candidat? Qu'est-ce qui a été difficile?

Passons maintenant au prochain bulletin de vote de cet ensemble. RAMASSER LE BULLETIN DE VOTE PRÉCÉDENT. FAIRE DE MÊME POUR LES BULLETINS DE VOTE 7 ET 8. ALLOUER UN MAXIMUM DE 5 MINUTES POUR EXAMINER CHACUN DES BULLETINS DE VOTE. POSER LES QUESTIONS 20 ET 21 [ET 22 POUR LES GROUPES QUI COMPRENNENT DES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE].

Maintenant que vous avez examiné ces quatre bulletins de vote... MONTRER LE CARTON<sup>10</sup> COMPRENANT LES BULLETINS DE VOTE 5 À 8 ET FAIRE CIRCULER AUTOUR DE LA TABLE.

23. Lequel de ces quatre bulletins de vote est le plus facile à lire et à utiliser? Pourquoi?

Sous-questions :

- Ombrage de la trame de fond
  - Bulletin de vote 5 = 100 %
  - Bulletins de vote 6 et 7 = 30 %
  - Bulletin de vote 8 = 50 %
- Ombrage des tirets
  - Bulletins de vote 5 et 6 et 8 = 100 %
  - Bulletin de vote 7 = 30 %

Procédons à un dernier examen des deux ensembles de bulletins de vote. MONTRER LES CARTONS.

24. L'une des principales différences entre les ensembles de bulletins de vote examinés ce soir est l'utilisation des points et des tirets. Est-ce que l'un de ces deux éléments facilite la compréhension des bulletins de vote? Pourquoi?

25. Qu'en est-il de l'ombrage de la trame de fond et du contraste avec les points et les tirets... Est-ce que l'un de ces deux éléments facilite la compréhension des bulletins de vote? Pourquoi?

26. En ce qui concerne la taille des bulletins de vote... Est-ce que cela facilite l'utilisation des bulletins de vote? Pourquoi? Pourquoi pas?

27. Est-ce qu'Élections Canada devrait apporter d'autres modifications à la conception des bulletins de vote afin de faciliter leur utilisation? ANIMATEUR : METTRE L'ACCENT SUR LES ÉLÉMENTS LIÉS À LISIBILITÉ, COMME LE CONTRASTE ET LES POINTS VERSUS LES TIRETS. RÉORIENTER LES PARTICIPANTS AU BESOIN.

---

<sup>10</sup> Carton bristol ou carton d'affichage comprenant les quatre bulletins de vote.

Sous question [UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE] :

- Quelles sont les couleurs qui créent le meilleur contraste pour vous?

POSER LA QUESTION 28 AUX PERSONNES HANDICAPÉES SEULEMENT :

28. Pensez-vous que vous seriez en mesure de remplir et de soumettre le bulletin de vote par vous-même? Sinon, pourquoi? Que peut-on faire? ATTENDRE D'OBTENIR DES COMMENTAIRES SPONTANÉS AVANT DE POSER DES SOUS-QUESTIONS.

### **Conclusion (5 minutes)**

---

Nous avons fait du bon travail ce soir, et j'apprécie vraiment que vous ayez pris le temps de venir et de partager vos opinions. Je vais m'absenter quelques instants pour aller voir les observateurs afin de savoir s'ils ont d'autres questions pour vous. À mon retour, je vais vous demander si vous avez d'autres commentaires à formuler à l'intention d'Élections Canada concernant notre sujet de discussion.

L'ANIMATEUR QUITTE LA SALLE ET REJOINT LES OBSERVATEURS AFIN DE SAVOIR S'ILS ONT D'AUTRES QUESTIONS.

29. Avez-vous d'autres commentaires à formuler à l'intention d'Élections Canada concernant les caractéristiques des bulletins de vote examinés aujourd'hui?

Merci beaucoup de votre collaboration. Voilà qui met fin à la discussion de groupe. POUR LES 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>E</sup> GROUPE, AJOUTER : Au moment de partir, veuillez vous abstenir de discuter des bulletins de vote. Les participants du deuxième groupe seront dans la salle d'attente.

## Guide d'entrevue

### Introduction (5 minutes)

---

- Présentation de l'interviewer ou de l'entreprise.
  - Merci de votre participation.
  - Aujourd'hui, nous effectuons une recherche au nom d'Élections Canada. Élections Canada est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Élections Canada dirige et surveille de façon générale la tenue des élections et référendums fédéraux.
  - Nous souhaitons connaître votre opinion à propos des caractéristiques de conception possibles des nouveaux bulletins de vote.
  - L'entrevue durera au plus 45 minutes.
  - Si vous avez un téléphone cellulaire ou un autre appareil électronique, veuillez l'éteindre.
- Expliquer l'objectif de l'entrevue.
  - Évaluer les *opinions* sur les enjeux/idées/produits.
  - Ce n'est pas un test de connaissances. Et il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses. (Le but est de connaître votre opinion.)
- Explications.
  - Vos commentaires seront traités en toute confidentialité. Nous n'attribuerons aucun commentaire aux participants. Notre rapport résumera les résultats des entrevues. Aucun nom ne sera mentionné. Cela dit, veuillez éviter de fournir des renseignements permettant de vous identifier.
  - Vos réponses n'auront aucune incidence sur votre relation avec le gouvernement du Canada.
  - L'entrevue est enregistrée sur support audio et vidéo. L'enregistrement sert à la rédaction du rapport (pour vérifier les commentaires). L'enregistrement demeurera en notre possession, et ne sera pas divulgué à des tiers sans votre consentement écrit.
  - Observateurs.
    - Des représentants d'Élections Canada observeront la séance de l'autre côté du miroir.
    - L'objectif est de superviser le processus de recherche et de voir vos réactions en direct.
- Des questions?

### Réchauffement (5 minutes)

---

1. Pour commencer, avez-vous déjà voté à une élection municipale, provinciale ou fédérale? Si oui, quand avez-vous exercé votre droit de vote pour la dernière fois? Quelle a été votre expérience? SOYEZ BREF.

[POUR LES PERSONNES QUI N'ONT PAS VOTÉ :]

2. Il existe plusieurs raisons pour lesquelles les gens ne votent pas ou ne peuvent pas voter. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté? SOYEZ BREF.

### **Examen des bulletins de vote (35 minutes)**

---

Pour commencer, voici un exemple des bulletins de vote qui sont actuellement utilisés pour les élections fédérales. MONTRER LE BULLETIN DE VOTE ACTUEL.

3. Que remarquez-vous à propos du bulletin de vote? Qu'est-ce qui ressort? SOYEZ BREF.

Sous-questions (au besoin) :

- Taille
- Poids du papier
- Lettres majuscules/minuscules
- Taille du cercle

4. Le cas échéant, quelles sont vos suggestions pour améliorer le bulletin de vote afin qu'il soit plus facile à utiliser? SOYEZ BREF.

Nous allons maintenant examiner des bulletins de vote qui présentent de nouvelles caractéristiques. RAMASSER LES BULLETINS DE VOTE ACTUELS. Comme je l'ai mentionné, nous allons examiner huit bulletins de vote au total, soit deux ensembles de quatre bulletins de vote<sup>11</sup>. Voici le premier. DISTRIBUER LE BULLETIN DE VOTE 1 PLIÉ ET UN CRAYON. Veuillez sélectionner l'un des candidats fictifs qui figurent sur le bulletin de vote en inscrivant un X dans le cercle correspondant au nom du candidat. Ensuite, veuillez replier le bulletin de vote. INTERVIEWEUR : PORTER ATTENTION AUX DIFFICULTÉS.

5. Avez-vous bien compris le bulletin de vote? Si non, qu'est-ce qui n'est pas clair?
6. Quelle est la première chose que vous avez remarquée à propos du bulletin de vote? Qu'est-ce qui s'est démarqué?

Sous-questions :

- Taille/largeur
- Poids du papier
- Police (taille, type, majuscules et minuscules)
- Taille du cercle
- Points

7. Le texte est-il clair et facile à voir? Si non, qu'est-ce qui est difficile à lire ou à voir, et pourquoi?

Sous-questions :

- Taille de police
- Points
- Ombrage/manque de contraste

---

<sup>11</sup> Changer l'ordre des ensembles de bulletins de vote (points : bulletins 1 à 4; tirets : bulletins 5 à 8) pour chacun des groupes de discussion. Un groupe commence avec les points, le groupe suivant commence avec les tirets, et ainsi de suite.

8. Est-ce que c'était facile ou difficile de sélectionner un candidat? Qu'est-ce qui a été difficile?
9. Au moment de plier le bulletin de vote...
  - a. est-ce que la manière de replier le bulletin de vote était claire? Si non, qu'est-ce qui n'était pas clair?
  - b. est-ce que c'était facile ou difficile? Qu'est-ce qui a été difficile?
10. [SI LE BULLETIN DE VOTE ÉTAIT DIFFICILE À PLIER] Comment pourrait-on simplifier cette tâche?

Passons maintenant au prochain bulletin de vote de cet ensemble. RAMASSER LE BULLETIN DE VOTE 1 ET DISTRIBUER LE BULLETIN DE VOTE 2 NON PLIÉ  
INTERVIEWEUR : AU BESOIN, DEMANDER AU PARTICIPANT DE REMPLIR CHACUN DES BULLETINS DE VOTE (À VOUS DE DÉCIDER, SELON LE TEMPS ET LE FARDEAU POUR CHAQUE PARTICIPANT).

11. Quelle est la première chose que vous remarquez à propos de ce bulletin de vote? Qu'est-ce qui se démarque?

Sous-questions :

- Lettres minuscules [BULLETIN 2 SEULEMENT]
- Points
- Ombrage/contraste

12. Le texte est-il clair et facile à voir? Si non, qu'est-ce qui est difficile à lire ou à voir, et pourquoi?

Sous-questions concernant les « difficultés » :

- Taille et type de police
- Lettres majuscules [NE PAS UTILISER CETTE SOUS-QUESTION POUR LE BULLETIN DE VOTE 2]
- Points
- Ombrage/contraste

[SI LE PARTICIPANT REMPLIT CHACUN DES BULLETINS DE VOTE]

13. Est-ce que c'était facile ou difficile de sélectionner un candidat? Qu'est-ce qui a été difficile?

Passons maintenant le prochain bulletin de vote. RAMASSER LE BULLETIN DE VOTE PRÉCÉDENT. FAIRE DE MÊME POUR LES BULLETINS DE VOTE 3 ET 4. POSER LES QUESTIONS 11 À 13, SELON LA PERTINENCE.

Maintenant que vous avez examiné les quatre premiers bulletins de vote... MONTRER LE CARTON<sup>12</sup> COMPRENANT LES BULLETINS DE VOTE 1 À 4.

---

<sup>12</sup> Carton bristol ou carton d'affichage comprenant les quatre bulletins de vote.

14. Lequel de ces quatre bulletins de vote est le plus facile à lire et à utiliser? Pourquoi?

Sous-questions :

- Noms de famille dans le titre (pas toutes des lettres MAJUSCULES)
- Ombrage de la trame de fond
  - Bulletins 1 et 2 = 100 %
  - Bulletins 3 et 4 = 50 %
- Ombrage des points
  - Bulletin 1, 2 et 3 = 100 %
  - Bulletin 4 = 50 %

Passons maintenant au deuxième ensemble de bulletins de vote. Voici le bulletin de vote 5, soit le premier bulletin de vote du deuxième ensemble. **DISTRIBUER LE BULLETIN DE VOTE 5 SANS LE PLIER**. Veuillez remplir le bulletin de vote comme vous l'avez fait pour le premier bulletin de vote de l'ensemble précédent.

15. Avez-vous bien compris le bulletin de vote? Si non, qu'est-ce qui n'est pas clair?

16. Quelle est la première chose que vous avez remarquée à propos du bulletin de vote? Qu'est-ce qui s'est démarqué?

Sous-questions :

- Taille/largeur
- Poids du papier
- Police (taille, type, majuscules et minuscules)
- Taille du cercle
- Tirets/lignes

17. Le texte est-il clair et facile à voir? Si non, qu'est-ce qui est difficile à lire ou à voir, et pourquoi?

Sous-questions :

- Police (taille, type, majuscules et minuscules)
- Tirets/lignes
- Ombrage/manque de contraste

18. Est-ce que c'était facile ou difficile de sélectionner un candidat? Qu'est-ce qui a été difficile?

Sous-questions concernant les « difficultés » :

- Le bulletin de vote s'est-il déplacé lorsque vous avez inscrit votre choix?
- Est-ce que c'était difficile de lire les noms des candidats et des partis? Si oui, pourquoi?

Passons maintenant au prochain bulletin de vote de cet ensemble. **RAMASSER LE BULLETIN DE VOTE PRÉCÉDENT. DISTRIBUER LE BULLETIN DE VOTE 6 SANS LE PLIER**. INTERVIEWER : AU BESOIN, DEMANDER AU PARTICIPANT DE **REMPLEIR CHACUN DES BULLETINS DE VOTE (À VOUS DE DÉCIDER, SELON LE TEMPS ET LE FARDEAU POUR CHAQUE PARTICIPANT)**.

19. Quelle est la première chose que vous remarquez à propos de ce bulletin de vote? Qu'est-ce qui se démarque?

Sous-questions :

- Caractères/noms des candidats
- Tirets/lignes
- Ombrage/contraste

20. Le texte est-il clair et facile à voir? Si non, qu'est-ce qui est difficile à lire ou à voir, et pourquoi?

Sous-questions concernant les « difficultés » :

- Taille de police
- Lettres majuscules
- Tirets/lignes
- Ombrage/contraste

21. Est-ce que c'était facile ou difficile de sélectionner un candidat? Qu'est-ce qui a été difficile?

Passons maintenant au prochain bulletin de vote. RAMASSER LE BULLETIN DE VOTE PRÉCÉDENT. FAIRE DE MÊME POUR LES BULLETINS DE VOTE 7 À 8. POSER LES QUESTIONS 19 À 21, SELON LA PERTINENCE.

Maintenant que vous avez examiné ces quatre bulletins de vote... MONTRER LE CARTON<sup>13</sup> COMPRENANT LES BULLETINS DE VOTE 5 À 8.

22. Lequel de ces quatre bulletins de vote est le plus facile à lire et à utiliser? Pourquoi?

Sous-questions :

- Ombrage de la trame de fond
  - Bulletin de vote 5 = 100 %
  - Bulletins de vote 6 et 7 = 30 %
  - Bulletin de vote 8 = 50 %
- Ombrage des tirets
  - Bulletins de vote 5 et 6 et 8 = 100 %
  - Bulletin de vote 7 = 30 %

Procédons à un dernier examen des deux ensembles de bulletins de vote. MONTRER LES CARTONS.

23. L'une des principales différences entre les ensembles de bulletins de vote examinés ce soir est l'utilisation des points et des tirets. Est-ce que l'un de ces deux éléments facilite la compréhension des bulletins de vote? Pourquoi?

---

<sup>13</sup> Carton bristol ou carton d'affichage comprenant les quatre bulletins de vote.

24. Qu'en est-il de l'ombrage de la trame de fond et du contraste avec les points et les tirets... Est-ce que l'un de ces deux éléments facilite la compréhension des bulletins de vote? Pourquoi?
25. En ce qui concerne la taille des bulletins de vote... Est-ce que cela facilite l'utilisation des bulletins de vote? Pourquoi? Pourquoi pas?
26. Est-ce qu'Élections Canada devrait apporter d'autres modifications à la conception des bulletins de vote afin de faciliter leur utilisation? INTERVIEWEUR : METTRE L'ACCENT SUR LES ÉLÉMENTS LIÉS À LA LISIBILITÉ, COMME LE CONTRASTE ET LES POINTS VERSUS LES TIRETS. RÉORIENTER LES PARTICIPANTS AU BESOIN.

## **Conclusion**

---

Je vous suis reconnaissant d'avoir pris le temps de venir et d'avoir partagé vos opinions. Souhaitez-vous formuler d'autres commentaires à l'intention du gouvernement du Canada concernant les bulletins de vote proposés?

Merci beaucoup de votre collaboration. Voilà qui met fin à notre entrevue.

## Annexe 2 : Caractéristique des participants

Le tableau ci-dessous contient les caractéristiques des participants à la recherche par groupe.

### Population générale (18 participants)

Ville	Sexe	Âge	Éducation
Toronto	Homme	De 45 à 54 ans	Diplôme d'études secondaires
Toronto	Homme	De 25 à 34 ans	Diplôme universitaire
Toronto	Femme	De 35 à 44 ans	Diplôme universitaire
Toronto	Femme	De 55 à 64 ans	Études supérieures
Toronto	Femme	De 18 à 24 ans	Diplôme universitaire
Toronto	Femme	De 25 à 34 ans	Diplôme d'études collégiales
Toronto	Femme	De 45 à 54 ans	Diplôme d'études collégiales
Toronto	Femme	De 35 à 44 ans	Diplôme d'études secondaires
Toronto	Homme	De 18 à 24 ans	Études collégiales incomplètes
Montréal	Femme	De 25 à 34 ans	Diplôme universitaire
Montréal	Homme	De 25 à 34 ans	Diplôme universitaire
Montréal	Femme	De 25 à 34 ans	Études universitaires incomplètes
Montréal	Femme	De 25 à 34 ans	Études collégiales incomplètes
Montréal	Femme	De 25 à 34 ans	Diplôme universitaire
Montréal	Homme	De 45 à 54 ans	Études collégiales incomplètes
Montréal	Femme	De 35 à 44 ans	Diplôme d'études collégiales
Montréal	Homme	De 25 à 34 ans	Études collégiales incomplètes
Montréal	Femme	De 25 à 34 ans	Diplôme universitaire

### Personnes ayant une déficience physique (18 participants)

Ville	Sexe	Âge	Nature de la déficience	Éducation
Toronto	Femme	De 65 à 74 ans	Membre amputé	Diplôme d'études collégiales
Toronto	Femme	De 55 à 64 ans	Sclérose en plaques	Diplôme universitaire
Toronto	Femme	De 55 à 64 ans	Sclérose en plaques	Diplôme universitaire
Toronto	Homme	De 35 à 44 ans	Lésion de la moelle épinière/spina-bifida	Études universitaires incomplètes
Toronto	Homme	De 25 à 34 ans	Déficience liée à la mobilité ou à l'agilité	Diplôme universitaire
Toronto	Homme	De 45 à 54 ans	Déficience liée à la mobilité ou à l'agilité	Diplôme universitaire
Toronto	Femme	De 45 à 54 ans	Sclérose en plaques	Études supérieures
Toronto	Homme	De 25 à 34 ans	Déficience liée à la mobilité ou à l'agilité	Études secondaires incomplètes
Toronto	Femme	De 45 à 54 ans	Déficience liée à la mobilité ou à l'agilité	Diplôme d'études collégiales
Toronto	Homme	De 55 à 64 ans	Sclérose en plaques	Études collégiales incomplètes

Ville	Sexe	Âge	Nature de la déficience	Éducation
Montréal	Homme	De 55 à 64 ans	Quadriplégique	Maîtrise
Montréal	Femme	De 35 à 44 ans	Arthrite sévère; ne peut pas marcher	Grade universitaire
Montréal	Femme	De 35 à 44 ans	Quadriplégique	Diplôme d'études secondaires
Montréal	Femme	De 55 à 64 ans	Né sans main gauche	Grade universitaire
Montréal	Femme	De 25 à 34 ans	Paraplégique	Cégep
Montréal	Femme	De 55 à 64 ans	Syringomyélie	Maîtrise
Montréal	Homme	De 55 à 64 ans	Main gauche fonctionnelle à 35 %	Études secondaires incomplètes
Montréal	Homme	De 35 à 44 ans	Quadriplégie partielle	Études universitaires incomplètes

**Personnes ayant une déficience visuelle (16 participants)**

Nom	Sexe	Âge	Nature de la déficience	Éducation
Toronto	Femme	De 25 à 34 ans	Personne partiellement voyante	Diplôme universitaire
Toronto	Femme	De 45 à 54 ans	Personne malvoyante	Diplôme universitaire
Toronto	Homme	De 65 à 74 ans	Personne partiellement voyante	Études universitaires incomplètes
Toronto	Homme	De 45 à 54 ans	Personne partiellement voyante	Études supérieures
Toronto	Femme	De 55 à 64 ans	Personne malvoyante	Diplôme d'études collégiales
Toronto	Homme	De 35 à 44 ans	Personne partiellement voyante	Diplôme d'études collégiales
Toronto	Homme	De 55 à 64 ans	Personne malvoyante	Études universitaires incomplètes
Montréal	Femme	De 55 à 64 ans	Personne partiellement voyante	Diplôme universitaire
Montréal	Homme	De 25 à 34 ans	Personne partiellement voyante	Études collégiales incomplètes
Montréal	Homme	De 45 à 54 ans	Personne partiellement voyante	Études secondaires incomplètes
Montréal	Homme	De 45 à 54 ans	Personne malvoyante, un œil aveugle	Études secondaires incomplètes
Montréal	Femme	De 35 à 44 ans	Personne partiellement voyante	Diplôme universitaire
Montréal	Homme	De 55 à 64 ans	Personne malvoyante, dégénérescence maculaire	Études universitaires incomplètes
Montréal	Homme	De 65 à 74 ans	Personne partiellement voyante	Diplôme d'études collégiales
Montréal	Femme	De 45 à 54 ans	Personne partiellement voyante	Études secondaires incomplètes
Montréal	Femme	De 35 à 44 ans	Personne partiellement voyante	Diplôme d'études secondaires

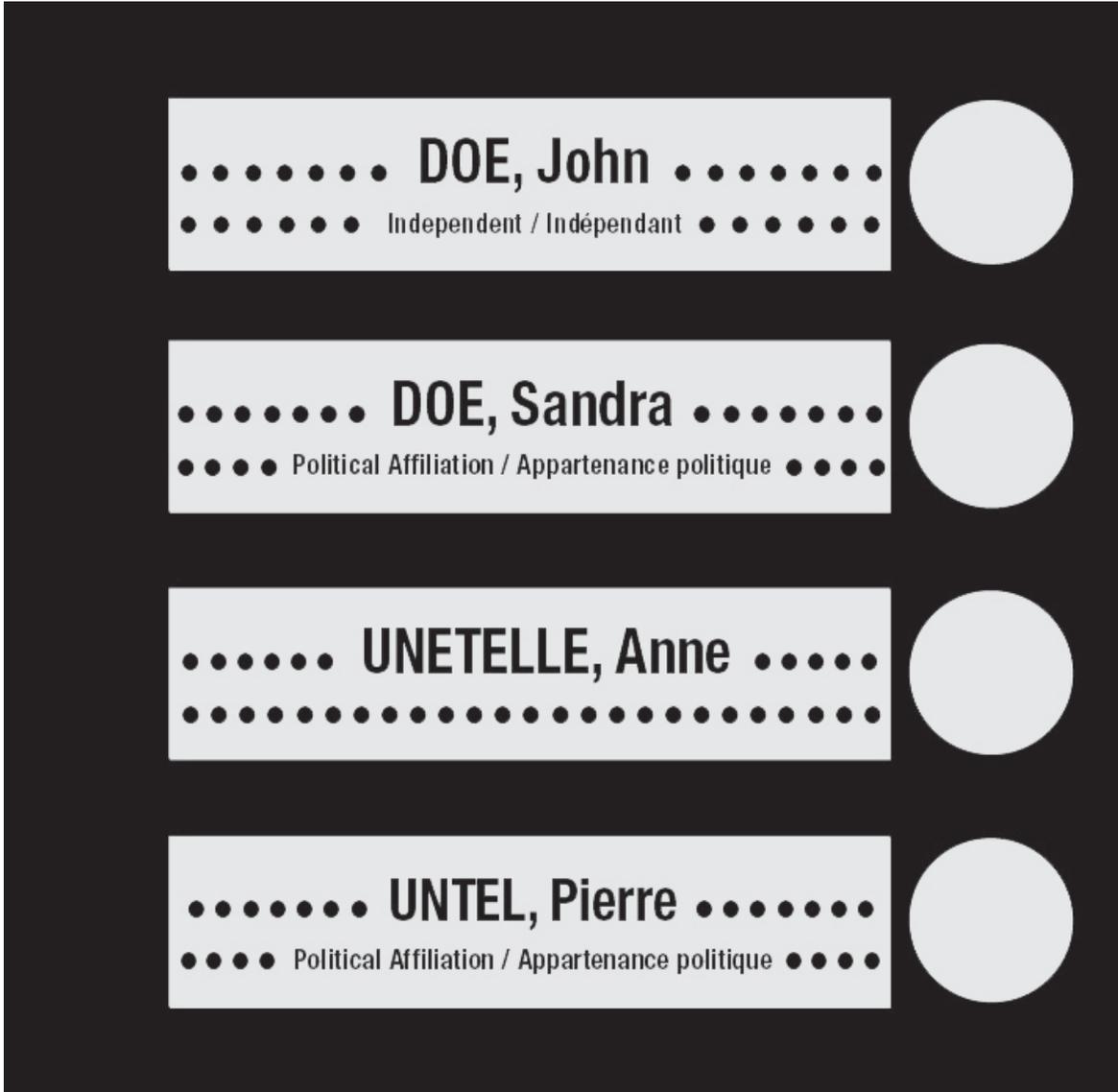
**Personnes ayant une déficience cognitive (11 participants)**

Ville	Sexe	Âge	Nature de la déficience cognitive	Éducation
Toronto	Femme	49	Démence	Diplôme d'études collégiales
Toronto	Homme	42	Déficience causée par un traumatisme crânien ou cérébral	Diplôme d'études collégiales
Toronto	Homme	52	Dystonie; ne traite pas bien l'information	Diplôme d'études secondaires
Toronto	Homme	49	Trouble d'apprentissage	Diplôme universitaire
Toronto	Homme	23	Autisme	Diplôme d'études secondaires
Montréal	Femme	22	Autisme	Diplôme d'études collégiales
Montréal	Homme	41	Traumatisme cérébral	Diplôme d'études secondaires
Montréal	Femme	33	Retard de développement en raison d'un accident vasculaire cérébral	Diplôme d'études collégiales
Montréal	Homme	50	Traumatisme cérébral	Études secondaires incomplètes
Montréal	Femme	51	Traumatisme cérébral	Études supérieures
Montréal	Homme	32	Déficience causée par un traumatisme crânien ou cérébral	Études universitaires incomplètes

### Annexe 3 : Modèles de bulletin de vote utilisés pour les groupes de discussion et les entrevues

Les bulletins de vote suivants sont ceux utilisés lors des groupes de discussion et des entrevues à Montréal et Toronto.

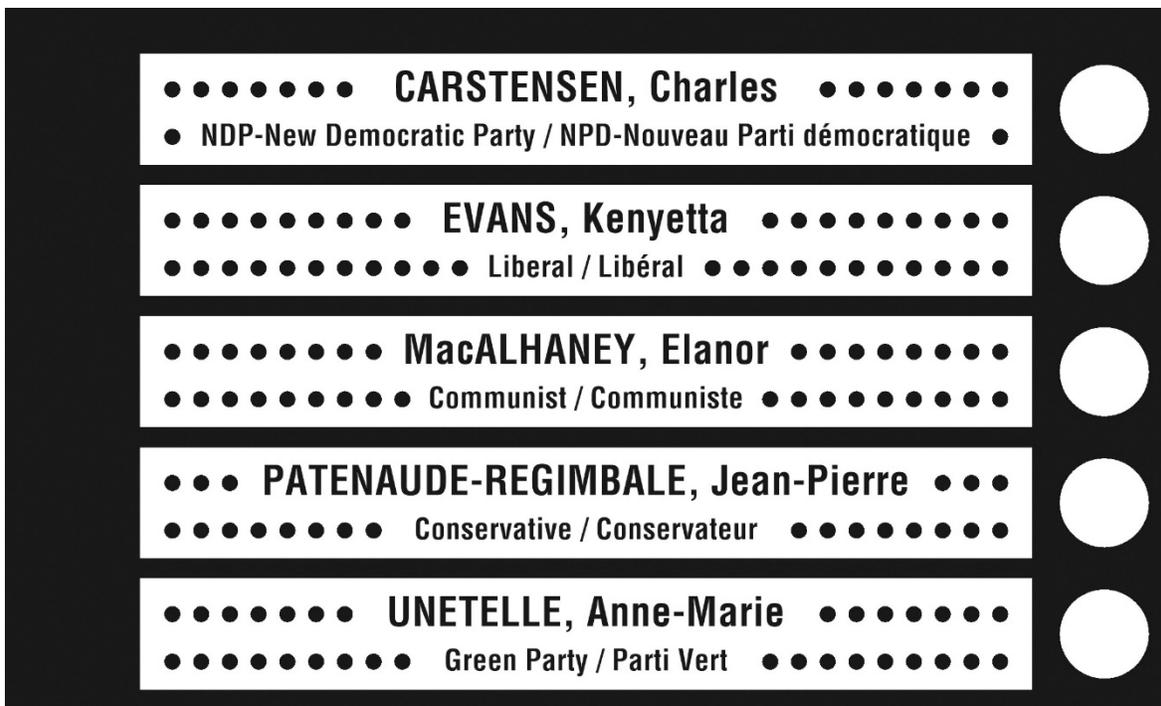
#### Bulletin de vote actuel



Bulletin de vote 1 [ombrage de trame de fond : 100 %, points : 100 %]



Bulletin de vote 2 [ombrage de trame de fond : 100 %, points : 100 %, nom de famille du candidat n'est pas complètement en majuscules]



Bulletin de vote 3 [ombrage de trame de fond : 50 %, points : 100 %]

•••••••• <b>CARSTENSEN, Charles</b> •••••••• • NDP-New Democratic Party / NPD-Nouveau Parti démocratique •	<input type="radio"/>
•••••••• <b>EVANS, Kenyetta</b> •••••••• •••••••••••• Liberal / Libéral ••••••••••••	<input type="radio"/>
••• <b>PATENAUDE-REGIMBALE, Jean-Pierre</b> ••• •••••••••••• Conservative / Conservateur ••••••••••••	<input type="radio"/>
•••••••• <b>UNETELLE, Anne-Marie</b> •••••••• •••••••••••• Green Party / Parti Vert ••••••~••••••	<input type="radio"/>
••••~•••••• <b>VOSBURGH, Sandra</b> ••••~•••••• ••••~••••~••• Libertarian / Libertarien ••••~••••~•••	<input type="radio"/>

Bulletin de vote 4 [ombrage de trame de fond : 50 %, points : 50 %]

•••••••• <b>CARSTENSEN, Charles</b> ••••••~••••~••• • NDP-New Democratic Party / NPD-Nouveau Parti démocratique •	<input type="radio"/>
••••~•••••• <b>EVANS, Kenyetta</b> ••••~••••~••• ••••~••••~••• Liberal / Libéral ••••~••••~•••	<input type="radio"/>
••• <b>PATENAUDE-REGIMBALE, Jean-Pierre</b> ••• ••••~••••~••• Conservative / Conservateur ••••~••••~•••	<input type="radio"/>
••••~••••~••• <b>UNETELLE, Anne-Marie</b> ••••~••••~••• ••••~••••~••• Green Party / Parti Vert ••••~••••~•••	<input type="radio"/>
••••~••••~••• <b>VOSBURGH, Sandra</b> ••••~••••~••• ••••~••••~••• Libertarian / Libertarien ••••~••••~•••	<input type="radio"/>

Bulletin de vote 5 [ombrage de trame de fond : 100 %, tirets : 100 %]

----- <b>CARSTENSEN, Charles</b> ----- - NDP-New Democratic Party / NPD-Nouveau Parti démocratique -	<input type="radio"/>
----- <b>EVANS, Kenyetta</b> ----- ----- Liberal / Libéral -----	<input type="radio"/>
----- <b>PATENAUDE-REGIMBALE, Jean-Pierre</b> ----- ----- Conservative / Conservateur -----	<input type="radio"/>
----- <b>UNETELLE, Anne-Marie</b> ----- ----- Green Party / Parti Vert -----	<input type="radio"/>
----- <b>VOSBURGH, Sandra</b> ----- ----- Libertarian / Libertarien -----	<input type="radio"/>

Bulletin de vote 6 [ombrage de trame de fond : 30 %, tirets : 100 %]

----- <b>CARSTENSEN, Charles</b> ----- - NDP-New Democratic Party / NPD-Nouveau Parti démocratique -	<input type="radio"/>
----- <b>EVANS, Kenyetta</b> ----- ----- Liberal / Libéral -----	<input type="radio"/>
----- <b>PATENAUDE-REGIMBALE, Jean-Pierre</b> ----- ----- Conservative / Conservateur -----	<input type="radio"/>
----- <b>UNETELLE, Anne-Marie</b> ----- ----- Green Party / Parti Vert -----	<input type="radio"/>
----- <b>VOSBURGH, Sandra</b> ----- ----- Libertarian / Libertarien -----	<input type="radio"/>

Bulletin de vote 7 [ombrage de trame de fond : 30 %, tirets : 30 %]

----- <b>CARSTENSEN, Charles</b> ----- - NDP-New Democratic Party / NPD-Nouveau Parti démocratique -	<input type="radio"/>
----- <b>EVANS, Kenyetta</b> ----- ----- Liberal / Libéral -----	<input type="radio"/>
----- <b>PATENAUDE-REGIMBALE, Jean-Pierre</b> ----- ----- Conservative / Conservateur -----	<input type="radio"/>
----- <b>UNETELLE, Anne-Marie</b> ----- ----- Green Party / Parti Vert -----	<input type="radio"/>
----- <b>VOSBURGH, Sandra</b> ----- ----- Libertarian / Libertarien -----	<input type="radio"/>

Bulletin de vote 8 [ombrage de trame de fond : 50 %, tirets : 100 %]

----- <b>CARSTENSEN, Charles</b> ----- - NDP-New Democratic Party / NPD-Nouveau Parti démocratique -	<input type="radio"/>
----- <b>EVANS, Kenyetta</b> ----- ----- Liberal / Libéral -----	<input type="radio"/>
----- <b>PATENAUDE-REGIMBALE, Jean-Pierre</b> ----- ----- Conservative / Conservateur -----	<input type="radio"/>
----- <b>UNETELLE, Anne-Marie</b> ----- ----- Green Party / Parti Vert -----	<input type="radio"/>
----- <b>VOSBURGH, Sandra</b> ----- ----- Libertarian / Libertarien -----	<input type="radio"/>

## **Annexe 4 : Commentaires sur les conceptions des bulletins de vote utilisés pour les groupes de discussion et les entrevues**

La présente section présente les commentaires des participants relativement à chacun des huit bulletins de vote. La section débute en faisant état des commentaires liés aux bulletins de l'ensemble 1 (bulletins de vote 1 à 4), puis des commentaires liés aux bulletins de l'ensemble 2 (bulletins de vote 5 à 8).

### **Bulletin de vote 1 [ombrage de la trame de fond : 100 %; ombrage des points : 100 %]**

Les participants n'ont eu aucune difficulté à comprendre ce bulletin de vote ni à le remplir dans les cas où il s'agissait du premier bulletin à leur être présenté. La caractéristique la plus fréquemment remarquée de ce bulletin était les points noirs; bon nombre de participants ont ajouté que les points étaient de la même couleur que la trame de fond du bulletin de vote. L'utilisation des points a eu tendance à susciter des commentaires négatifs et on les a souvent décrits comme étant gênants et agaçants (et même « agressants » à Montréal). Certains ont également prétendu que l'utilisation des points donnait au bulletin une allure moins sérieuse ou moins professionnelle, alors que quelques autres estimaient que les noms encadrés de plus de points avaient tendance à ressortir davantage, ce qui pourrait influencer le vote d'électeurs qui n'ont pas de préférence marquée. En outre, les participants qui ont vu ce bulletin de vote en premier ont le plus souvent fait mention de son format, qui est plus grand que le bulletin de vote actuel; certains ont ajouté qu'il était plus facile à lire.

Même si le texte était souvent décrit comme clair, on a également indiqué que l'utilisation des points nuit à la capacité de se concentrer sur le texte (notamment chez les personnes ayant une déficience visuelle). Les participants qui ont examiné ce bulletin de vote après avoir examiné l'ensemble 2 ont souvent mentionné que l'utilisation des tirets fonctionnait beaucoup mieux que l'utilisation de points pour faciliter une concentration sur le texte.

Les participants qui jugeaient que ce bulletin de vote était le plus facile à lire et à utiliser ont signalé le plus souvent que l'agencement des couleurs noir et blanc offrait un contraste distinct qui permettait de se concentrer plus facilement sur le texte. Certains ont mentionné que le cercle d'inscription du vote sur ce bulletin est clair et distinct, alors que d'autres ont indiqué qu'ils aimaient ce bulletin de vote parce qu'il est classique ou qu'il correspond à ce à quoi ils sont habitués.

### **Bulletin de vote 2 [ombrage de la trame de fond : 100 %; ombrage des points : 100 %; nom de famille de la candidate non saisi entièrement en majuscules]**

Le plus souvent, les participants disaient d'abord que ce bulletin de vote était semblable au précédent. Certains participants ont vu que la seule différence entre cette version et la précédente était l'emploi de minuscules dans le nom MacALHANEY, mais la plupart ne l'ont pas remarquée. La majorité des participants ayant souligné cette différence ont exprimé une préférence pour la version toute en majuscules du nom « MACALHANEY » sur le bulletin de vote 1. Ceux qui avaient préféré l'utilisation de minuscules, soit « MacALHANEY », ont justifié leur choix en expliquant que cette mise en forme reflétait la bonne graphie du nom.

Même si les commentaires au sujet de ce bulletin de vote reflétaient souvent ceux du bulletin de vote 1, certains participants avaient l'impression qu'il y avait des différences entre les deux bulletins de vote. Par exemple, on a affirmé que la qualité du papier était différente dans le cas de ce bulletin de vote (à savoir qu'il était plus souple) et que les noms des partis politiques semblaient plus gros dans cette version que dans la précédente.

Les commentaires concernant la clarté du texte étaient similaires à ceux formulés pour le bulletin de vote 1. On a jugé le texte clair, bien que certaines personnes du Québec ayant une déficience physique avaient l'impression que le texte était plus large et qu'il était donc plus facile à lire dans cette version que dans le bulletin de vote 1.

Les quelques participants qui jugeaient que ce bulletin de vote était le plus facile à lire et à utiliser ont fourni des raisons semblables à celles fournies pour le bulletin de vote 1.

### **Bulletin de vote 3 [ombrage de la trame de fond : 50 %; ombrage des points : 100 %]**

Pour ce qui est de ce bulletin de vote, la caractéristique la plus fréquemment remarquée était le changement de la couleur de la trame de fond, qui est passée de noir à gris, mais en conservant les points noirs. Cette combinaison a eu tendance à susciter des critiques de la part des participants à Montréal et à Toronto. Certains participants, particulièrement ceux ayant une déficience visuelle, ont indiqué qu'il y avait un manque de contraste qui faisait sorte qu'il était difficile de voir le texte, alors que d'autres ont indiqué que les points noirs étaient plus apparents dans cette version, ce qui les rendait encore plus gênants dans cette version que dans les deux versions précédentes. Certains étaient également d'avis que le ton de gris dans cette version donnait au bulletin une allure moins professionnelle. On avait l'impression que le bulletin de vote était « photocopié », « délavé » ou « imprimé à partir d'un photocopieur qui a manqué d'encre ».

Même si le texte était généralement décrit comme clair, nombreux sont les participants qui estimaient que le texte n'était pas aussi clair et distinct que dans les bulletins de vote 1 et 2. En plus du manque de contraste mentionné précédemment, on a également affirmé que le fond gris réfléchissait davantage la lumière que dans les versions avec un fond noir; le texte dans ces dernières versions était donc plus facile à lire. Par contre, certains participants trouvaient que la lecture du bulletin de vote 3 était plus facile que celle des bulletins de vote 1 et 2, qu'elle était moins fatigante pour les yeux. Un participant myope et souffrant d'une déficience cognitive trouvait qu'il était plus facile, avec cette version, de se concentrer sur le texte.

Les quelques participants qui jugeaient que ce bulletin de vote était le plus facile à lire et à utiliser ont indiqué que la raison en était le bon contraste.

### **Bulletins de vote 4 [ombrage de la trame de fond : 50 %; ombrage des points : 50 %]**

La majorité des participants ont fait remarquer que les points dans ce bulletin de vote étaient plus clairs que dans les trois précédents bulletins de vote, et les commentaires relativement à cette différence étaient généralement positifs. Selon des participants, cette version causait moins de fatigue pour les yeux (fatigue que les personnes ayant une

déficience visuelle ont souvent relevée) et les noms ressortaient mieux dans cette version en raison de la nuance plus claire des points. Certains ont affirmé que le texte paraissait plus grand et qu'il semblait y avoir, dans cette version, plus d'espace entre le texte et les points.

Le texte dans cette version était souvent décrit comme clair, et pour la plupart des participants ayant une déficience visuelle, cette version était la plus claire de l'ensemble. Ce bulletin de vote était considéré par la majorité des participants comme celui qui était le plus facile à lire et à utiliser de l'ensemble 1. Cela dit, deux personnes ayant une déficience cognitive ont critiqué cette version. L'une d'elles a indiqué que le texte était difficile à voir à cause du manque de contraste, et l'autre, que le cercle blanc dans cette version semblait plus petit que dans les bulletins de vote 1 à 3.

Les participants qui jugeaient que ce bulletin de vote était le plus facile à lire et à utiliser avaient tendance à réaffirmer leurs impressions générales par rapport à cette version : le texte ressortait en raison de la nuance plus claire des points, le texte paraissait plus grand et il y avait plus d'espace entre le texte et les points.

### **Bulletins de vote 5 [ombrage de la trame de fond : 100 %; ombrage des tirets : 100 %]**

Les participants n'ont eu aucune difficulté à comprendre ce bulletin de vote ni à le remplir dans les cas où il s'agissait du premier bulletin à leur être présenté. La caractéristique la plus fréquemment remarquée de ce bulletin était l'utilisation de tirets, en particulier lorsque les participants avaient d'abord examiné l'ensemble 1 (avec les points). L'utilisation des tirets a suscité des commentaires positifs, surtout en comparaison avec l'utilisation des points. Par exemple, toutes les personnes ayant une déficience visuelle ont indiqué qu'elles préféraient les tirets aux points lorsqu'elles ont examiné cette version. L'autre caractéristique signalée le plus souvent lorsque ce bulletin de vote a été présenté en premier est qu'il a un format plus grand que le bulletin de vote actuel, et certains participants ont ajouté qu'il est plus facile à lire.

Les participants ont généralement convenu que le texte est clair, et un grand nombre de participants ont ajouté que l'utilisation de tirets contribue à la clarté du texte en attirant l'attention sur lui. Comme mentionné précédemment, les participants qui ont examiné l'ensemble 1 après avoir examiné l'ensemble 2 ont souvent indiqué que l'utilisation des tirets fonctionnait beaucoup mieux que l'utilisation de points pour faciliter une concentration sur le texte.

Les participants qui jugeaient que ce bulletin de vote était le plus facile à lire et à utiliser ont eu tendance à fournir des raisons semblables à celles mentionnées pour le bulletin de vote 1. Par exemple, l'agencement des couleurs noir et blanc offre un contraste distinct qui permet de se concentrer plus facilement sur le texte et cette version semble classique (c.-à-d. qu'elle correspond à ce à quoi ils sont habitués). De plus, il a souvent été mentionné que les tirets ont tendance à attirer l'attention sur le texte. Cela dit, certains participants ont affirmé que la capacité de se concentrer sur le texte est compliquée par le fait que les tirets sont de la même couleur que le texte et la trame de fond (c.-à-d. noir).

### **Bulletin de vote 6 [ombrage de la trame de fond : 30 %; ombrage des tirets : 100 %]**

La caractéristique la plus fréquemment remarquée de ce bulletin de vote était le changement de la couleur de la trame de fond, qui est passée de noir à gris, et de nombreux participants ont aussi remarqué le maintien des tirets noirs. Cette combinaison a eu tendance à susciter des critiques de la part des participants à Montréal et à Toronto. De nombreux participants, y compris des personnes ayant une déficience visuelle, estimaient qu'un manque de contraste faisait en sorte qu'il était difficile de voir le texte, et certains à Toronto ont affirmé que le bulletin de vote avait une apparence délavée. Certains ont précisé que le manque de contraste est attribuable au fait que les tirets sont de la même couleur que le texte, ce qui fait en sorte que ce dernier ne ressort pas. De plus, quelques participants ayant une déficience visuelle ont indiqué que le gris leur faisait mal aux yeux et qu'il rendait le texte difficile à lire. Enfin, certains participants ont également affirmé que le ton de gris dans cette version donnait au bulletin une allure « moins recherchée » ou « moins officielle ». Par contre, deux participants ayant une déficience cognitive ont aimé cette version; l'un d'entre eux a indiqué que la trame de fond grise facilitait la concentration sur le texte et l'autre a affirmé que la taille de la police semblait plus grosse dans cette version.

Même si le texte était généralement décrit comme clair, un certain nombre de participants ont affirmé que le contraste n'était pas aussi satisfaisant que dans le bulletin de vote 5.

Les quelques participants qui jugeaient que ce bulletin de vote était le plus facile à lire et à utiliser ont indiqué que la raison en était le bon contraste (soit une trame de fond claire et des tirets noirs).

### **Bulletin de vote 7 [ombrage de la trame de fond : 30 %; ombrage des tirets : 30 %]**

La caractéristique la plus fréquemment remarquée de ce bulletin était le changement de la couleur des tirets, qui est passée de noir à gris clair, un changement qui a eu tendance à susciter des commentaires positifs, parce qu'il permettait d'attirer l'attention sur le texte et le rendait clair et distinct. Certains ont également mentionné que le texte semblait plus gros dans cette version (c.-à-d. qu'il était plus facile à voir) et que l'effet d'ensemble fatiguait moins les yeux. Un participant ayant une déficience cognitive ne pouvait pas détecter la différence entre cette version et le bulletin de vote 6.

Le texte dans cette version a été décrit comme clair, et la plupart des participants ayant une déficience visuelle estimaient que cette version offrait le texte le plus clair de l'ensemble. Ce bulletin de vote était considéré par la majorité des participants comme celui qui était le plus facile à lire et à utiliser de l'ensemble 2.

Les participants qui jugeaient que ce bulletin de vote était le plus facile à lire et à utiliser avaient tendance à réaffirmer leurs impressions générales par rapport à cette version : le texte ressortait en raison de la nuance plus claire des tirets et le texte paraissait plus grand.

### **Bulletin de vote 8 [ombrage de la trame de fond : 50 %; ombrage des tirets : 100 %]**

La caractéristique la plus fréquemment remarquée de ce bulletin de vote était le ton de gris plus foncé (par rapport à celui du bulletin de vote 7) et le retour des tirets noirs. Certains ont réagi positivement à cette version en soulignant qu'ils préféraient le ton de gris plus foncé de la trame de fond à celui des bulletins de vote 6 et 7 (dont l'ombrage de la trame de fond est à 30 %). Plus précisément, ils ont affirmé que le cercle blanc était plus distinct dans le bulletin de vote 8, et qu'il réfléchissait moins la lumière que les bulletins de vote 6 et 7; le texte était donc plus facile à lire et la taille de la police semblait plus grosse. Par contre, de nombreux participants ont réagi de manière négative à l'utilisation des tirets noirs qu'ils décrivaient comme étant intensifiés et nuisant à la clarté et au caractère distinctif du texte. Ce dernier point a été souligné par un certain nombre de participants ayant une déficience visuelle, en particulier à Montréal.

Même si le texte était généralement décrit comme clair, un certain nombre de participants ont affirmé que le contraste n'était pas aussi satisfaisant que dans le bulletin de vote 7 et que le texte ne semblait pas aussi bien espacé que dans la version précédente.

Les participants qui jugeaient que ce bulletin de vote était le plus facile à lire et à utiliser (dont la moitié des personnes ayant une déficience visuelle à Toronto) ont indiqué qu'ils aimaient la combinaison de noir et de gris (y compris l'utilisation des tirets noirs).